

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES

par

Gervais Tremblay

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES TRAVAILLEURS DE LA COMPAGNIE
PRICE DE KÉNOGAMI, 1912-1942.

mars 1999



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

RÉSUMÉ

Cette recherche porte sur les caractéristiques professionnelles et sociodémographiques d'un échantillon de 1449 individus ayant travaillé pour la compagnie Price de Kénogami (Saguenay) entre 1912 et 1942. Le destin migratoire d'une partie de ces travailleurs (ceux qui ont pu être jumelés au fichier de population BALSAC) est aussi analysé. La première partie de ce travail s'effectue en deux étapes: la première concerne le secteur professionnel où évoluent les individus tandis que la seconde s'attache aux caractéristiques sociodémographiques. D'une part, le volet professionnel touche aux périodes d'embauche et de départs des employés, à la durée de leur emploi dans l'entreprise, à l'origine qu'ils déclarent à leur embauche ainsi qu'à leur nationalité. Parallèlement, nous observons également leur mobilité professionnelle au sein de l'entreprise. Dans le cadre de l'observation des caractéristiques sociodémographiques, nous analysons l'âge, l'état matrimonial et l'importance des familles que déclarent les individus à leur embauche.

Après cette analyse, nous étudions le destin des travailleurs dans la région par un exercice de jumelage des individus au fichier de population Balsac, lequel est intégré au système informatique de l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP). En outre, cette opération permet de déterminer par quels événements civils ou religieux, certaines traces ont été laissées par ces individus dans la région, que ce soit par des actes de baptême, de mariage ou encore de sépulture. Si tel est le cas, nous retraçons le trajet de vie de ces individus.

Nous constatons qu'une proportion relativement importante des individus de l'échantillon quitte la région après une période relativement courte. C'est ainsi que ces individus, en majorité des journaliers, qui se sont déplacés d'endroits quelquefois éloignés, notamment d'Europe ou d'ailleurs au Canada et au Québec, ne s'établissent guère dans la région. Ils n'y sont que de passage, profitant des périodes ponctuelles de croissance et de développement industriels. Ils quittent la région dès que se pointe une baisse des conditions économiques, qui se traduit par une réduction des effectifs ouvriers dans l'entreprise. Ils émigrent à nouveau et repartent à la recherche d'un emploi, participant ainsi aux fluctuations migratoires

qui parsèment l'histoire régionale. Ceux qui restent sont pour la plupart originaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

REMERCIEMENTS

Ce mémoire n'aurait pu être mené à son terme sans le concours de plusieurs personnes. Qu'il me soit permis d'en remercier quelques-unes. Tout d'abord, un grand merci à Marc Tremblay, mon directeur de recherche. Ses connaissances démographiques, la finesse de ses commentaires, tout comme sa compétence et son professionnalisme, à toutes les phases de ce projet, donnent assurément un relief particulier à ce mémoire et n'ont pas manqué d'être appréciés au plus haut point. Un grand merci également à Marc St-Hilaire, le co-directeur de cette recherche, qui a su communiquer son enthousiasme et sa conviction dans ce projet. Je le remercie également pour sa disponibilité ainsi que pour ses commentaires éclairés sur plusieurs facettes de l'histoire régionale.

Ma gratitude s'étend par ailleurs au personnel de l'Institut Interuniversitaire de Recherches sur les Populations, en particulier à Bernard Casgrain, Jocelyn Côté, Jeannette Larouche, Manon Bouchard et Mario Bourque. Je remercie aussi mes collègues étudiants qui, à travers des conversations quelques fois débridées, souvent stimulantes, ont alimenté à leur manière la réflexion sur le sujet. Je remercie l'IREP pour l'opportunité que j'ai eu d'y travailler et ce, dans des conditions matérielles et intellectuelles vivifiantes, propices à la formation et à l'apprentissage.

Enfin, un grand merci à Suzanne Martin pour sa patience et sa compréhension durant toute la durée de ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	ii
Remerciements	iv
Table des matières	v
Liste des tableaux	vii
Liste des graphiques	x
Introduction	1
Chapitre premier	
Industrialisation et peuplement au Saguenay: état de la question et problématique	6
1.1 État de la question	8
1.1.1 Le contexte du peuplement saguenayen	12
1.1.2 L'industrialisation et l'urbanisation au Saguenay	16
1.1.3 L'usine Price de Kénogami	22
1.2 La problématique	24
1.3 Conclusion	26
Chapitre deuxième	
Sources et méthode	28
2.1 Les sources	29
2.1.1 Le fichier Price	29
2.1.2 Le fichier BALSAC	32
2.1.3 Le jumelage des données	33
2.2 Le fichier d'analyse	35
2.2.1 Les dates d'embauche et de départ	36
2.2.2 L'origine et la nationalité	38
2.2.3 La profession	40
2.2.4 L'âge à l'embauche	41
2.2.5 L'état matrimonial	41
2.2.6 Les charges familiales	42
2.3 Conclusion	42

Chapitre troisième

Les travailleurs de la compagnie Price	44
3.1 Les périodes d'embauche et de départ	46
3.2 Les causes de départ	50
3.3 La durée de l'emploi	52
3.4 L'origine	56
3.4.1 Les Européens	60
3.4.2 Les Américains	62
3.4.3 Les Canadiens	62
3.4.4 Les Québécois	64
3.4.5 Les Saguenayens	68
3.5 La mobilité professionnelle	69
3.6 L'âge et l'état matrimonial à l'embauche	73
3.7 Les chefs de famille	77
3.8 Conclusion	80

Chapitre quatrième

Le destin des travailleurs jumelés au fichier BALSAC	82
4.1 Analyse des taux de jumelage et des modes d'entrée et de sortie dans le fichier BALSAC	85
4.1.1 Les taux de jumelage	85
4.1.2 Les modes d'entrée et de sortie	89
4.1.2.1 Répartition globale selon le type d'événement	90
4.1.2.2 Répartition selon le type d'événement et la période	92
4.2 Itinéraires démographiques et résidentiels	96
4.2.1 Parcours démographique individuel	96
4.2.2 La descendance dans la région	98
4.2.3 La dernière résidence connue	103
4.3 Conclusion	106
Conclusion	109
Bibliographie	116

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I-1	Population urbaine et rurale, région et Haut-Saguenay, 1901-1941	p.17
Tableau I-2	Proportion (%) des couples formés à l'extérieur du Saguenay, 1911-1941	p.19
Tableau II-1	Distribution des travailleurs selon le sexe, jumelés et non jumelés, fichier sectoriel Price, 1912-1942	p.34
Tableau III-1	Répartition des individus par décennie d'embauche, selon le sexe, compagnie Price, 1912-1942	p.47
Tableau III-2	Entrées et sorties de travailleurs, papeterie Price de Kénogami, 1912-1942	p.49
Tableau III-3	Distribution des employés selon la nationalité, compagnie Price, 1912-1942	p.57
Tableau III-4	Lieux d'origine des travailleurs, compagnie Price, 1912-1942	p.58
Tableau III-5	Proportion de départs avant un an (%), selon la région administrative d'origine, compagnie Price, 1912-1942	p.67
Tableau III-6	Distribution des individus par catégories professionnelles, au début et à la fin de l'emploi, compagnie Price, 1912-1942	p.70
Tableau III-7	Distribution des catégories professionnelles selon l'origine (%), au début et à la fin de l'emploi, compagnie Price, 1912-1942	p.72

Tableau III-8	Distribution des individus mariés et veufs selon le nombre d'enfants âgés de moins de 21 ans déclarés à l'embauche, compagnie Price, 1912-1942	p.78
Tableau III-9	Distribution des chefs de famille, par tranche d'âge, selon le nombre d'enfants de moins de 21 ans, compagnie Price, 1912-1942	p.79
Tableau IV-1	Répartition et taux de jumelage selon l'origine	p.86
Tableau IV-2	Répartition et taux de jumelage des Québécois selon les régions administratives	p.87
Tableau IV-3	Répartition et taux de jumelage selon l'état matrimonial	p.88
Tableau IV-4	Distribution des individus jumelés selon les modes d'entrée et de sortie dans le fichier BALSAC	p.91
Tableau IV-5	Distribution des individus jumelés selon les modes d'entrée dans le fichier BALSAC, par décennies	p.93
Tableau IV-6	Distribution des individus jumelés selon les modes de sortie dans le fichier BALSAC, par décennies	p.94
Tableau IV-7	Distribution des individus jumelés non décédés dans la région (avant 1971), par type de sujet, selon le destin migratoire	p.97
Tableau IV-8	Distribution des individus jumelés selon le nombre d'enfants nés dans la région avant 1971, par destin migratoire	p.98
Tableau IV-9	Distribution des individus jumelés selon le nombre d'enfants mariés dans la région, (avant 1971) par destin migratoire	p.102

Tableau IV-10	Distribution des individus jumelés selon le lieu de dernière résidence connue, par destin migratoire	p.103
Tableau IV-11	Distribution des individus jumelés selon l'origine à l'embauche et la dernière résidence connue	p.106

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique III-1	Répartition (%) des départs selon la cause	p.51
Graphique III-2	Répartition (%) des employés selon la durée d'emploi (durées inférieures à un an)	p.54
Graphique III-3	Répartition (%) des employés selon la durée d'emploi (durées supérieures à un an)	p.55
Graphique III-4	Origine comparée (%) des travailleurs de deux entreprises industrielles	p.59
Graphique III-5	Distribution (%) des employés d'origine européenne, par régions	p.60
Graphique III-6	Distribution (%) des employés d'origine canadienne, par provinces	p.63
Graphique III-7	Distribution (%) des employés d'origine québécoise, par régions administratives	p.65
Graphique III-8	Structure par âges (%) des employés à l'embauche	p.75
Graphique III-9	Structure par âges (%) selon l'état matrimonial	p.76

INTRODUCTION

À l'ouverture de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean à la colonisation, la première vague de peuplement provient, dans une très large mesure, des régions de Charlevoix et du Bas-Saint-Laurent (G. Bouchard, 1996a). Durant une assez longue période, ces régions alimentent le peuplement saguenayen. Par la suite, la construction des barrages hydroélectriques et des usines de transformation primaire et secondaire attire les travailleurs de l'ensemble des régions québécoises. Ces individus ont joué un rôle important dans l'accroissement et la diversification de la population régionale. En effet, l'arrivée de cette population a contribué à modifier l'homogénéité initiale de la population. Ce mémoire vise à faire ressortir les caractéristiques sociodémographiques de certains de ces travailleurs.

Dans toutes les périodes de son histoire, la région a été soumise à des fluctuations plus ou moins importantes de sa population (C. Pouyez, et Y. Lavoie, 1983, G. Bouchard et M. De Braekeleer, 1991). Après les premières étapes où l'établissement sur des terres agricoles prévaut, l'industrialisation provoque un phénomène de va-et-vient

des ouvriers dans le secteur industriel. Conséquence directe de l'industrialisation, l'urbanisation s'accélère. Les villes se structurent. Les premiers conseils municipaux tentent de prévoir leur développement éventuel et cherchent à intégrer ces nouveaux citoyens.

Plusieurs études, tant démographiques qu'historiques, montrent l'importance du phénomène migratoire pour le peuplement de la région (M. St-Hilaire, 1987, 1991). Il résulte de ces recherches des modèles migratoires spécifiques: en premier lieu le contexte pionnier, en second lieu la ville-industrie. Ces changements s'effectuent tant qu'il y a de la place.

Le contexte pionnier est relié à la mise en valeur d'un territoire nouvellement ouvert au peuplement. Ce type de peuplement, basé sur l'exploitation agro-forestière, correspond à une période d'appropriation du sol (M. St-Hilaire, 1995). En second lieu, le milieu rural s'organise et détermine la mise en place des communautés villageoises où se concentre la vie religieuse et sociale de la population environnante.

L'exploitation des ressources forestières et hydrauliques de la région engendre des structures organisationnelles où l'urbanisme et l'industrialisation se développent selon certaines caractéristiques spécifiques. La spécialisation industrielle détermine la mise en place de communautés urbaines de type uni-fonctionnelle, la ville spécialisée (M. St-Hilaire, 1995, D. Côté, 1994). Or, l'industrie, oeuvrant

généralement dans le secteur primaire et secondaire, requiert une main-d'oeuvre nombreuse et généralement peu qualifiée (F. Légaré, 1991). C'est cette main-d'oeuvre que nous voulons étudier.

Notre étude porte donc sur les caractéristiques sociodémographiques des individus qui ont travaillé à l'usine Price de Kénogami durant la première moitié du XXIème siècle. Plusieurs questions restent sans réponse dans la connaissance que nous avons de ces individus. S'agissait-il de gens mariés ou de célibataires? Combien de temps demeuraient-ils dans l'entreprise? Quelles caractéristiques pouvaient distinguer ceux qui repartaient de ceux qui décidaient de s'installer en région?

L'étude porte sur une cohorte de travailleurs embauchés sur une période de 30 ans, soit de 1912 à 1942. Grâce aux fiches d'embauche des employés de l'entreprise et aux données du fichier BALSAC sur la population du Saguenay, nous pouvons étudier ces travailleurs, connaître leur origine, leur nationalité, déterminer la durée de leur séjour dans l'entreprise, voir s'ils se sont mariés dans la région et, le cas échéant, si leurs enfants se sont aussi mariés dans la région ou non. Nous tenterons de vérifier jusqu'à quel point l'entreprise parvient à enraciner les travailleurs qu'elle attire.

Notre travail se divise en quatre parties. Le chapitre premier fait le point, à partir d'une recension d'écrits, sur la problématique

concernant l'industrialisation au Saguenay et ses liens avec le peuplement de la région. Le deuxième chapitre concerne les sources et la méthodologie utilisées. Nous ferons le portrait du fichier de population Balsac, en essayant de montrer la richesse qu'une telle source offre aux chercheurs, pour découvrir un volet de l'histoire des travailleurs et de leur contribution à l'histoire de la population régionale. D'autre part, nous traiterons du fichier d'analyse comme tel en expliquant succinctement les variables utilisées dans le cadre de ce mémoire. Dans le troisième chapitre, nous analysons la formation de la main-d'oeuvre industrielle en fonction de deux volets spécifiques: l'un concerne la profession des individus de l'échantillon tandis que le second s'attarde aux données démographiques. Le dernier chapitre porte sur le destin migratoire des individus de l'échantillon qui ont pu être jumelés au fichier BALSAC. Nous approfondirons ainsi l'analyse de certains itinéraires démographiques des travailleurs qui ont laissé des traces dans l'état civil saguenayen. Les données relatives à l'enracinement et à la descendance de ces travailleurs nous permettront de mieux connaître leur contribution à l'évolution de la population régionale en général et des villes du Haut-Saguenay en particulier.

CHAPITRE PREMIER

INDUSTRIALISATION ET PEUPLEMENT AU SAGUENAY: ÉTAT DE LA QUESTION ET PROBLÉMATIQUE

Dans ce chapitre, nous examinerons certains aspects reliés aux différents contextes de peuplement dans la région du Saguenay. Nous traiterons aussi de l'industrialisation et de l'urbanisation au Saguenay. Ces facteurs viennent en quelque sorte modifier les structures migratoires en contexte urbain spécialisé. Nous expliquerons aussi les conditions économiques qui ont déterminé en partie les déplacements des individus, ces derniers obéissant notamment aux lois des marchés de l'emploi. Finalement, nous verrons que la problématique reliée à la dynamique démographique saguenayenne a été élaborée en fonction de plusieurs paramètres. Ainsi, la marche du peuplement, de la colonisation jusqu'à la fin du XIX^e siècle a fait l'objet d'études exhaustives. Cependant, ces recherches apportent peu d'informations concernant les caractéristiques des travailleurs du secteur des pâtes et papier. Nous voulons combler cette lacune en utilisant des sources inexploitées à ce jour.

1.1 État de la question

Dans un territoire neuf, les modes de peuplement deviennent des sujets d'étude déterminants pour comprendre les conditions d'établissement des nouveaux arrivants. Plusieurs chercheurs se sont penchés sur les modèles migratoires et sur les formes de peuplement qui ont caractérisé les déplacements d'individus au Québec et dans la région du Saguenay, en particulier durant les vagues migratoires du milieu du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Nous aborderons ici quelques-unes de ces études.

A l'échelle nord-américaine, Tamara K. Hareven (1982) s'est tournée vers l'immigration des Canadiens français en direction des manufactures de la Nouvelle-Angleterre, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. L'analyse exhaustive qui en découle nous convainc qu'à travers l'inquiétude et l'angoisse que pouvaient soulever ces départs vers les centres urbanisés des états de l'Est américain, ces migrants avaient trouvé un moyen d'adoucir leur séjour grâce à la présence de leur famille. En témoignent les entrevues effectuées par l'auteure et qui donnent une grande place aux conditions de vie familiale et à l'entraide qui se manifeste, tant dans leur milieu de travail que dans leur nouvelle communauté.

Certaines des familles qui s'exilaient comptaient revenir au Québec après avoir accumulé un certain pécule, même si la majorité n'est jamais revenue. Dans l'ensemble, Tamara Hareven parvient à cerner avec perspicacité, comment les Canadiens français en sont venus à s'adapter à un milieu qui, tout en étant différent, facilitait néanmoins leur adaptation, en utilisant les liens identitaires et culturels, qu'ils soient familiaux ou communautaires.

Pour sa part, Bruno Ramirez a étudié la problématique de l'immigration en rapport avec l'exil des migrants italiens en direction du Canada et des États-Unis d'une part, et l'exode des Canadiens français aux États-Unis d'autre part. Il tente de comprendre "comment l'émigration remodela la géographie économique et sociale de plusieurs régions (...) faisant (des migrants) d'importants agents d'évolution sociale" (Ramirez, 1991). Ramirez met en lumière les conditions socio-économiques qui déclenchent le processus d'émigration. Les conditions économiques des régions de recrutement imposent leurs lois: pour pouvoir améliorer leur existence, ces individus s'expatrient et participent au développement industriel des lieux d'accueil.

De manière générale, ces individus allaient travailler en Amérique pour amasser de l'argent dans le but de soulager leurs familles demeurées au pays. Dans le cas des Italiens, ils gardaient présente à l'esprit l'idée de revenir au pays. Pour les Canadiens français, certains revenaient dans leur région d'origine où ils avaient

laissé des parents. La migration reste un phénomène familial, pourrait-on dire communautaire. C'est sans doute ce qui explique que les immigrants qui sont restés en Amérique se sont généralement regroupés dans les quartiers des centres urbains qui les ont accueillis.

Dans les études qui précèdent, l'analyse des phénomènes migratoires s'effectue par l'entremise du dépouillement des archives publiques, et cela tant du côté italien que canadien ou américain. Des entrevues réalisées auprès de personnes qui ont participé à ces migrations viennent compléter l'analyse sur les dynamiques migratoires des groupes étudiés. Dans le cas du Saguenay, les auteurs se sont davantage tournés vers une analyse globale de la dynamique migratoire. Dans l'ouvrage Les Saguenayens, Christian Pouyez et les chercheurs qui ont participé à cette recherche, couvrent le peuplement général de la région sur la longue durée (C.Pouyez et Y.Lavoie, 1983). Leurs recherches sont basées sur les recensements et les registres paroissiaux. Ils parviennent ainsi à circonscrire leur analyse dans une vision où se profile l'histoire d'une population neuve qui s'installe et développe certaines stratégies d'occupation du territoire. On peut ainsi y relever les soldes migratoires par période de manière systématique et découvrir par là les étapes de peuplement de la région telles qu'elles s'y sont déroulées, au gré des déplacements migratoires d'une part, et de l'accroissement naturel d'autre part.

Au delà de l'importance des vagues migratoires qui ont touché la région, leurs recherches ont démontré que l'accroissement naturel explique pour une bonne part la croissance démographique régionale. D'une manière générale, les auteurs analysent la dynamique migratoire globale et cernent les aires de départ et d'arrivée, ainsi que les soldes migratoires. En définitive, dans un tel contexte de migration reliée au peuplement, les différentes études qui en découlent privilégient des modèles qui prennent en compte le cadre spatio-temporel pour en établir les mouvements et les tendances ainsi que leur effet sur la population globale.

Les modèles observés se rapportent particulièrement aux déplacements géographiques d'une région ou d'un pays à un autre. L'origine des individus entre ici en ligne de compte grâce à l'analyse des actes civils et religieux. Les études ont aussi pu quantifier les soldes migratoires en fonction des époques de peuplement. Initialement peuplée d'individus originaires en grande partie des régions de Charlevoix et du Bas-Saint-Laurent, il apparaît de plus en plus clairement que le peuplement de la région du Saguenay s'explique à partir de plusieurs modèles correspondant à différents types de migration dont nous verrons plus loin les implications. Pour l'instant, cherchons à découvrir les phénomènes spécifiques qui ont déterminé les conditions de migration.

1.1.1 Le contexte du peuplement saguenayen

Dans leur volume Histoire d'un génôme, Gérard Bouchard et Marc De Braekeleer (1991, p.6) tracent les grandes lignes du concept de la dynamique de population, qu'ils définissent comme étant:

L'ensemble des facteurs et comportements collectifs - démographiques certes, mais également culturels, économiques et sociaux - qui déterminent la formation et la reproduction physique d'une population.

Une facette de la dynamique générale de la population s'inscrit d'emblée dans l'ensemble des mouvements migratoires: il s'agit de ce que l'on peut appeler la dynamique migratoire. Trois contextes de peuplement permettent d'analyser cette dynamique: le contexte pionnier, le contexte rural et le contexte urbain.

Le peuplement de la région s'est effectué en plusieurs étapes. A partir du contexte pionnier, premier modèle de peuplement, caractérisé par l'exploitation et la mise en valeur des terres, en passant par les noyaux villageois, prémices du rassemblement communautaire et lieu d'écoulement des surplus de production agricole, pour finalement en arriver au peuplement urbain, qui sera redevable de sa croissance à l'installation d'infrastructures industrielles, les modèles migratoires résultent, finalement, de l'accroissement démographique général.

L'accroissement démographique a influé de manière certaine sur l'expansion territoriale de la société québécoise, d'où il découle que, pour répondre aux demandes accrues d'établissement des générations montantes, l'État a eu comme stratégie d'ouvrir de nouvelles régions au peuplement et au développement, à partir de la mise en valeur des ressources naturelles. Cette action s'est répercutée de manière sensible sur les territoires vierges et disponibles de l'arrière-pays. Cette forme de migration inter-régionale (d'une région vers une autre) est définie comme correspondant au contexte du peuplement pionnier. La mise en place des infrastructures se fera au fur et à mesure de l'occupation du sol pour pourvoir à l'établissement des générations. Ce processus de mise en valeur des espaces neufs repose sur des structures résolument agraires. Dès lors, la principale caractéristique d'un tel déplacement s'appuie principalement sur la famille. La migration s'effectue dans une volonté d'installer des fils et des filles sur un bien foncier. Pour ce faire, la présence de la famille est indispensable.

Le contexte rural diffère du contexte pionnier. Trois facteurs peuvent expliquer cette situation (M. St-Hilaire, 1995, p.19). Le premier concerne le degré d'organisation économique. Les activités et les facteurs de production jouent un rôle important tout comme le dynamisme du marché, exutoire des surplus de la production. Le deuxième facteur, d'ordre géographique, concerne l'utilisation du sol,

les formes d'habitat et la densité de population concentrée sur ces superficies. Finalement, le troisième facteur est lié aux classes sociales qui se mettent en place et perpétuent certains rapports communautaires intégrés à la vie villageoise. Dans ce contexte rural, les structures administratives et judiciaires s'implantent et déterminent les rapports entre les institutions et les citoyens.

Différentes raisons ont occasionné la migration de certains individus, entre autres la rareté des terres, provoquant ainsi l'exode des ruraux vers les centres villageois ou urbains. Ensuite, certains exploitants quittent leurs terres en partie parce qu'ils ont de la difficulté à s'adapter aux méthodes modernes de production. S'ajoute à ces mouvements de mobilité rurale, le va-et-vient des travailleurs spécialisés ou non, lequel complète le tableau des déplacements en contexte rural.

Finalement, le développement de certains villages les conduira sur la voie de l'urbanisation. Ce développement de l'espace rural s'effectue en relation avec les structures qui se mettent en place (M.St-Hilaire, 1995, p.29): si une infrastructure de production s'installe dans une communauté rurale, il s'ensuit une accélération du processus d'urbanisation. Cette étape est un déclencheur et provoque l'arrivée d'une population mobile qui grossit les effectifs urbains. Plusieurs facteurs influencent ce processus, entre autres, la proximité des aires de production et d'extraction des matières premières ainsi que les

distances à parcourir pour se rendre aux marchés. L'installation de ces infrastructures de production a des répercussions sur l'afflux de population car "par la concentration humaine qu'elle provoque, la fonction industrielle a les effets les plus apparents sur la morphologie et la taille de la ville" (M.St-Hilaire, 1995, p.29).

La relation entre l'industrialisation et l'urbanisation met de l'avant l'idée que le phénomène de l'industrialisation joue un rôle important dans l'accroissement des communautés locales. On constate un phénomène d'attraction de l'industrie, attraction qui se concrétise par la venue d'une main-d'oeuvre ouvrière. Ainsi, l'industrialisation joue un rôle dans la dynamique migratoire en provoquant un déplacement d'individus qui s'intègrent dans le processus de mobilité et ajoutent aux facteurs de peuplement. Nous pouvons constater que chacun des contextes que nous venons de présenter génère son propre modèle migratoire, la pression démographique demeurant le dénominateur commun.

Dans la section suivante, nous verrons que l'industrialisation et l'urbanisation sont étroitement liées et qu'elles prennent des formes différentes selon le contexte dans lequel elles se développent.

1.1.2 L'industrialisation et l'urbanisation au Saguenay

Dans l'ensemble, comment se définit l'industrialisation? Pour Guy Rocher (1969, p.453) l'industrialisation est un processus de l'activité économique. Il déclare à cet effet que "l'industrialisation est la recherche d'une productivité constamment croissante du travail par l'innovation technique et par l'organisation rationnelle de la main-d'oeuvre". Ainsi, l'industrialisation se limiterait à un phénomène d'organisation ouvrière dans le but d'accroître la production.

En est-il autrement de l'industrialisation en milieu rural? José E. Igartua (1987a) fait reposer sur les mêmes bases l'organisation du travail. Toutefois, il ajoute qu'en milieu rural, le processus industriel est basé sur l'extraction et la transformation de matières premières à une grande échelle. Il analyse ainsi l'implantation de la grande industrie comme étant un phénomène engendrant la constitution dite "instantanée" de la population ouvrière, tirée en partie de la population rurale des environs et comblée par des travailleurs provenant de l'extérieur.

Au Québec, dès avant 1900, l'on constate une croissance de la production manufacturière, surtout concentrée dans les grands centres. Soulignons que la population du Québec à cette époque est rurale à environ 52% (P. Fréchette et J.-P.Vézina, 1985, p.130). Dix années plus

tard, une baisse se fait déjà sentir car on estime la population rurale à 36%. Pour la région du Saguenay, les études ont démontré une progression semblable, mais avec un certain déphasage.

Tableau I-1
Population urbaine¹ et rurale, région et Haut-Saguenay,
1901-1941

Année	Région					Haut-Saguenay				
	Pop.tot.	Urbain.	%	Rural.	%	Pop.tot.	Urbain.	%	Rural.	%
1901	37195	5074	13,6	32121	86,4	14518	3826	26,4	10692	73,6
1911	51113	12337	24,1	38776	75,9	20525	10600	51,6	9925	48,4
1921	73117	25609	35,0	47508	65,0	34123	22235*	65,2	11888	34,8
1931	105977	48600	45,9	57377	54,1	50115	36357	72,5	13758	27,5
1941	143187	74504	52,0	68683	48,0	71543	52791	73,8	18752	26,2

1.-Population des cités, villes et villages de 1000 habitants et plus.

*Incluant la population de Rivière-du-Moulin
tiré de: (M. Guérin et G. Bouchard, 1988, p.7)

Les premières années du XX^e siècle montrent un accroissement constant de la population totale de la région. De 1901 à 1911 (tableau I-1), soit avant l'ouverture de l'usine Price de Kénogami, nous remarquons une augmentation de près de 14 000 individus (13 918), portant les effectifs totaux à plus de 51 000 personnes. Les trois quarts demeurent en zone rurale.

Une croissance importante s'effectue de 1921 à 1941 pour la population régionale totale. De 1921 à 1931, la population s'accroît de 32 860 individus, avec un resserrement entre les populations demeurant en ville et celles demeurant à la campagne. Il en est de même de 1931 à 1941, soit une augmentation de 37 210 individus. Pour la première fois cependant, nous constatons que le milieu urbain prend le pas sur le milieu rural, la population urbaine dépassant la population rurale de 5,821 individus, selon les statistiques de 1941.

Du côté du Haut-Saguenay, le renversement en faveur de la ville apparaît dès 1911. Nous voyons se creuser l'écart entre les secteurs rural et urbain. Ainsi, 51,6% de la population du Haut-Saguenay habite dans un milieu urbain en 1911. Cette proportion augmente à 65,2% en 1921, elle croît encore en 1931 pour atteindre 72,5% et, finalement, elle se situe à 73,8% en 1941. L'industrialisation favorise la croissance des villes et en particulier celles du Haut-Saguenay, destination privilégiée pour les travailleurs de tous horizons.

L'urbanisation du Saguenay s'amorce à la fin du XIXe siècle, alors que la colonisation agricole n'est pas encore terminée. Ce phénomène est provoqué par ce qui correspond à la deuxième vague d'industrialisation au Québec. Deux types d'urbanisation se mettent en place durant cette période. L'une voit la croissance dépendre des secteurs industriel, commercial, administratif et éducationnel. Il s'agit dans ce cas de caractéristiques liées à l'apparition d'une ville

polyvalente. L'autre type d'urbanisation se met en place à la suite de l'installation d'une seule industrie. On qualifie alors ce type de ville, de ville spécialisée ou uni-fonctionnelle (M. St-Hilaire, 1990, p.125). Notre étude interpellera ce type de ville où se situe l'entreprise dont nous analysons les données.

Dans sa thèse de doctorat, Marc Saint-Hilaire (1995) a déjà évalué l'importance du phénomène attractif qu'ont suscité ces villes. Il dresse la proportion des couples immigrants formés à l'extérieur du Saguenay (tableau I-2). Ces renseignements, pour être généraux, nous permettent néanmoins d'envisager une première analyse des impacts que l'accroissement urbain pouvait avoir sur la structure sociale des villes en pleine expansion industrielle.

Tableau I-2
Proportion (%) des couples
formés à l'extérieur du Saguenay, 1911-1941

Années	Villes urbaines polyvalentes	Villes urbaines spécialisées
1911	13,1	18,9
1921	17,1	40,5
1931	14,7	37,8
1941	10,8	26,3

tiré de: (M.St-Hilaire, 1995, p.290)

Par l'analyse de ces données, nous saisissons mieux l'attrait exercé par les villes spécialisées dans le cadre du peuplement urbain

saguenayen. Nous savons qu'un nombre relativement important d'individus originaires de l'extérieur de la région sont venus travailler dans ces agglomérations. Que savons-nous d'autre? Certaines études, en particulier celles effectuées par José E. Igartua et M. de Fréminville (1983) et Igartua (1987a), touchent de près au monde ouvrier de la région. Toutefois, ces analyses se positionnent en fonction des répercussions de l'industrialisation et de son impact sur les rapports capital/travail. Elles ouvrent néanmoins quelques pistes pour notre démarche car elles déterminent l'origine des travailleurs ainsi que les structures inhérentes à une ville spécialisée, structures que nous survolerons dans la section suivante.

L'industrialisation de la région s'est effectuée en quatre étapes qui s'échelonnent sur près de cent quarante ans (J. E. Igartua, 1989a). La première étape débute en 1837. La région s'ouvre à la colonisation qui marque le début de l'exploitation forestière. La deuxième étape démarre vers 1897; le bois est transformé en pâte à papier dans les moulins de J.-E.-A. Dubuc. La troisième étape voit l'arrivée de l'industrie de l'aluminium en 1925 et, finalement, en 1976, la quatrième étape correspond à la fin d'une croissance économique basée sur l'exploitation des ressources naturelles.

Ainsi, l'implantation de la grande industrie est concentrée surtout dans les soixante premières années du XX^e siècle (C. Girard et N. Perron, 1989, p. 287). Un des principaux obstacles au

développement concernerait surtout le manque d'infrastructures de transport, condition indispensable pour accéder aux matières premières et pour écouler la production. Avec l'amélioration des voies d'accès (chemin de fer et port en eau profonde), l'industrie se met en place à partir de l'industrie des pâtes et papiers. L'exploitation forestière a occupé une partie importante de la population régionale dès l'ouverture de la région. Toutefois, pour faire fonctionner ces usines, les entreprises doivent disposer à la fois de matières ligneuses et de ressources hydroélectriques. Un système de concession de ressources naturelles est mis en place par les gouvernements provinciaux désireux d'attirer les capitaux sur place.

Les ressources hydroélectriques de la région seront aussi mises en valeur en particulier par des entrepreneurs extérieurs à la région (C. Girard et N. Perron, 1989, p.314). Avec leurs capitaux, ils ont les moyens d'engager les investissements importants que nécessite la mise en valeur des ressources naturelles régionales. Dès 1900, les premières concessions en vue d'exploiter les cours d'eau sont accordées par le gouvernement du Québec. L'un de ces entrepreneurs, James Buchanan Duke, accède au territoire du Saguenay en 1912 où il acquiert des droits déjà cédés sur la rivière Saguenay. Si la Première Guerre mondiale provoque un abandon des activités de Duke dans la région, elles reprendront toutefois en 1920. En association avec William Price III, Duke parviendra à aménager une première grande usine hydroélectrique à l'Isle Maligne (1921-1925).

La concession des droits hydrauliques par l'État s'inscrit dans les efforts déployés par le gouvernement du Québec pour accélérer l'industrialisation de la province. Ces mesures ont pour conséquence de favoriser l'implantation d'établissements industriels au Québec, notamment dans le secteur des pâtes et papiers. Ainsi, en 1920, 18 usines de pâte et 12 usines de papier journal sont en activité au Québec (D. Côté, 1994, p.47).

L'aménagement hydroélectrique d'Isle Maligne est à l'origine de la construction de la papeterie Price de Riverbend. L'énergie excédentaire produite par la centrale attire aussi d'autres investisseurs, le principal étant Arthur Vining Davis, industriel de Pittsburgh dont les activités se concentrent dans le secteur de l'aluminium et qui est recruté par Duke. Mais le secteur dont la croissance fut la plus marquée au Saguenay dans le premier tiers du XX^e siècle est celui des pâtes et papiers. La compagnie Price est parmi les entreprises qui se sont le plus impliquées dans ce développement et ce, dès le début du siècle.

1.1.3 L'usine Price de Kénogami

William Price III prend la direction de la compagnie familiale à la mort de son oncle en 1899. Au début du XX^e siècle, la compagnie Price Brothers Limited exploite plusieurs scieries et a accès à environ

7000 milles carrés de forêt au Québec (F. Légaré, 1991, p. 16). Grâce à ses concessions forestières, Price peut songer à développer son secteur industriel. En 1910, il démarre la construction d'une usine de papier journal où il installe 3 machines à papier. C'est autour de cette usine qu'il aménage l'une des premières villes de compagnie de la région, Kénogami, qui obtient sa charte de ville dès 1912. En 1927, l'usine produit déjà 500 tonnes de papier journal et 25 tonnes de carton (F. Légaré, 1991, p. 71).

La ville de Kénogami appartient à ce que Dany Côté (1994, p.66) appelle la première génération de villes de compagnies. On estime que l'aménagement de ce type de ville répond à des critères assez simples au plan des structures urbaines tout en attirant en général des employés peu ou pas qualifiés.

Dès 1912, la compagnie Price crée une filiale qui s'occupera d'administrer les terrains de l'entreprise, accessibles à toutes personnes désireuses de s'établir dans cette ville. Ainsi, en 1923, 146 maisons sur 306 appartiennent à la compagnie (D. Côté, 1994, p. 21). L'emprise de la compagnie s'accroît et devient un facteur marquant sur toute la vie urbaine. Francine Légaré (1991) souligne d'ailleurs que l'entreprise jouit d'une très grande influence sur la communauté en vertu du fait qu'elle est le principal propriétaire de la ville, qu'elle est le seul employeur et le principal créancier des propriétaires citoyens.

Ainsi, la ville de Kénogami est créée de toutes pièces par la compagnie Price. Elle possède les caractéristiques propres aux villes qui sont dépendantes d'un seul type d'industrie. Contrôlée par l'entreprise, soumise aux décisions civiles et administratives, il s'agit d'une entité qui reproduit les volontés de l'industrie qui la fait vivre. Dans son action, la compagnie cherche à créer un environnement apte à garder ses employés au sein de l'entreprise. Elle cherche également à minimiser le roulement de la main-d'oeuvre et les coûts qui s'y rattachent. C'est donc cette capacité d'attirer et surtout de retenir les travailleurs qui explique l'impact du phénomène industriel sur la dynamique de la population régionale. Voilà l'objet qui retiendra plus particulièrement notre réflexion.

1.2 La problématique

Dans l'ensemble, nos connaissances sont restreintes sur l'analyse sociodémographique des populations migrantes au Saguenay. Par contre, au plan professionnel, quelques recherches spécialisées ont été effectuées. Cependant, cela nous éclaire peu sur cette population de travailleurs. L'implantation de l'industrie dans la région, en particulier dans le secteur des pâtes et papiers, a pour facteur distinctif un grand besoin de main-d'oeuvre, ce qui a pour corollaire, à coup sûr, un déplacement intra-régional d'individus, mais aussi l'arrivée d'une cohorte d'individus qui viennent s'établir dans la région. Notre objectif

consiste à dresser un portrait sociodémographique de ces travailleurs et, en particulier, des nouveaux arrivants, dans un contexte de peuplement urbain spécialisé. Nous ignorons à ce jour ce que deviennent ces individus, si leur séjour s'apparente à un bref passage dans la région ou si, au contraire, ils y demeurent.

Les dossiers des employés de la compagnie Price de Kénogami constitueront notre source première d'analyse. Grâce à ces informations individuelles, nous avons accès à une banque de renseignements socioéconomiques qui témoignent d'une histoire de la migration en contexte d'industrialisation. Ces dossiers, constitués sur fichier informatisé à l'IREP, sont le point d'origine de notre analyse parce qu'avec les renseignements qu'ils contiennent, ils permettent de tracer un premier tableau global d'une fraction de la population, le tout, dans un temps relativement long.

Dans l'ensemble, les études migratoires font une large place à l'analyse des soldes migratoires. À première vue, la région ne semble guère être une destination privilégiée pour bon nombre de migrants, qui préfèrent se diriger vers les grands centres. Malgré les départs pour l'extérieur de la région, il existe néanmoins une mobilité effective intra-régionale et extra-régionale.

Dans le cas qui nous préoccupe, la migration des travailleurs s'inscrit-elle dans un mouvement individuel ou familial? Les migrants

(incluant les migrants intra-régionaux, les migrants inter-régionaux ou inter-provinciaux, les immigrants des autres pays) ont-ils une structure d'âges particulière? Sont-ils originaires de secteurs géographiques particuliers?

Dans un contexte de peuplement urbain relié à l'industrialisation, tout indique que, à la différence de la mobilité rurale, le déplacement se poursuit et qu'il existe une migration "permanente" dans la quête du travail. Au début des opérations de production, l'industrialisation joue un rôle de polarisation de la main-d'oeuvre ouvrière, sans toutefois réussir à enraciner fortement les migrants. Nous tenterons de démontrer cette assertion à l'aide du fichier sectoriel de la compagnie Price de Kénogami.

1.3 Conclusion

La principale lacune à laquelle ont été confrontés les chercheurs en rapport avec la problématique migratoire concerne l'absence de données personnelles concernant les individus migrants. En fait, à travers la connaissance que nous avons des vagues migratoires de peuplement, une question revient constamment: qui sont ces individus qui se déplacent au gré des offres d'emploi? Dans ce mémoire, nous allons tenter d'éclairer ce volet important de l'immigration. Dans un même souffle, nous tenterons de déterminer le destin de certains travailleurs. Ce faisant, nous pourrons élargir nos connaissances sur la

différenciation sociale et culturelle de la population saguenayenne, tout en comprenant mieux l'effet de l'urbanisation et de l'industrialisation dans une région nouvellement peuplée et dont une part importante de sa population vit en milieu rural.

Pour ce faire, nous avons accès à une source d'information socioprofessionnelle qui nous permettra d'en savoir beaucoup plus sur ces caractéristiques. En utilisant le fichier sectoriel d'embauche des employés de la compagnie Price de Kénogami, nous voulons analyser ces caractéristiques à partir d'un échantillon et, dans la même veine, enrichir nos connaissances sur l'apport démographique de l'immigration dans une problématique de peuplement en contexte urbain spécialisé. Dans le chapitre suivant, nous analyserons les sources consultées et nous examinerons les variables utilisées dans le cadre de cette recherche.

CHAPITRE DEUXIÈME

SOURCES ET MÉTHODE

Dans ce chapitre, nous présentons les sources à partir desquelles nos données ont été extraites, ainsi que la méthodologie que nous avons utilisée pour l'exploitation et l'analyse de ces données. Dans un premier temps, nous examinerons en quoi consistent les fichiers Price et BALSAC. Dans la mesure où cette étude se veut une analyse sociodémographique des travailleurs, nous verrons de quelle manière les informations contenues dans ces fichiers pourront être utiles à notre démarche. La création d'un fichier d'analyse (impliquant le jumelage des données des deux fichiers) a été nécessaire pour rassembler et traiter les renseignements qui nous seront utiles en rapport avec les variables dont nous faisons l'analyse dans la deuxième section de ce chapitre.

2.1 Les sources

2.1.1 Le fichier Price

Au départ, la principale source utilisée est le fichier d'embauche des employés de la compagnie Price de Kénogami. Ce fichier,

appartenant à l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP), a été créé aux fins des travaux effectués par José E. Igartua, professeur à l'Université du Québec à Montréal, qui s'intéresse depuis nombre d'années à l'histoire industrielle. Rappelons qu'un mémoire de maîtrise (F. Légaré, 1991) a été effectué à partir des renseignements, professionnels particulièrement, qui sont contenus dans ce fichier.

Le fichier des employés de la compagnie Price a été élaboré à partir des archives du service du personnel. Le fonds est constitué de 3 séries: les fiches d'embauche, les fiches professionnelles et les dossiers médicaux (pour une partie seulement des travailleurs). Les données sont regroupées en trois catégories: les travailleurs qui ont quitté leur emploi, ceux qui sont décédés et les étudiants. Nous utiliserons surtout la première série, les fiches d'embauche, qui contiennent des informations nous renseignant sur le plan sociodémographique en particulier. Soulignons également que ce fichier contient des informations relatives aux déclarations de l'employé d'abord en rapport avec son occupation dans l'entreprise: métier exercé, salaire, commentaires sur sa productivité, rapports disciplinaires. Enfin, le rapport médical y est inclus: les renseignements qu'il contient rassemblent les résultats obtenus par l'employé lors des visites médicales ainsi que les rapports sur les accidents de travail. Les données sur les examens médicaux subis par les employés à l'embauche (J. Côté, 1988, p.2) ainsi que sur les

rapports professionnels des employés ne seront pas étudiées dans ce mémoire, sauf dans le cas des motifs de départ de l'individu. Nous verrons plus loin quelles sont les données que nous pourrons utiliser parmi ces renseignements. Pour l'instant, voyons quelle est l'importance de ce fichier.

Au total, 10 138 individus ont été recensés dans les archives de la compagnie à Kénogami. Ces documents concernent les employés embauchés jusqu'au début des années soixante-dix (J. Côté, 1992, p. 1). En retirant une fiche d'employé sur cinq, un échantillon a été constitué. Il inclut les travailleurs décédés, mais exclut les travailleurs étudiants. L'échantillon final comprend 1989 individus ayant tous été intégrés dans une banque informatisée de données de l'IREP et identifiée sous le nom de "Fichier Price".

Notre étude porte sur les travailleurs embauchés entre 1912 et 1942. Tel que mentionné dans le chapitre précédent, William Price III démarre la production à Kénogami en 1912, année correspondant au début de notre période d'analyse, qui s'étendra sur une durée de trente années, jusqu'à la fin de 1942. Conséquemment, cette étude s'effectuera dans une conjoncture où les bouleversements sociaux et économiques imprègnent dans les mentalités des traces indélébiles. La Première Guerre, la Crise économique d'après-guerre, l'exode rural, les changements culturels consécutifs à la mondialisation des marchés ainsi que la croissance industrielle liée aux deux conflits armés, voilà la

trame de fond qui marque cette période mouvementée de plus de trente ans. L'analyse tiendra compte de ces conjonctures en autant qu'elles pourront être des facteurs incitatifs à la mobilité des travailleurs dans l'usine étudiée. En fixant les limites de notre étude, nous retrouvons 1449 individus qui ont travaillé pour Price et qui se retrouvent dans le fichier entre 1912 et 1942. Tous ces individus ont rempli une fiche d'embauche et ont donc travaillé, à un moment ou à un autre, à l'usine Price de Kénogami.

2.1.2 Le fichier BALSAC

Ce fichier informatisé, élaboré par l'IREP, reconstitue la séquence des actes d'état civil -baptême, mariage, sépulture- pour un individu ou pour une famille. À cette fin, il contient des informations sociodémographiques comme l'âge, la composition de la famille, la résidence et la profession. Ce fichier permet de construire, à l'aide d'un ordinateur, des biographies familiales ainsi que des généalogies ascendantes et descendantes (G. Bouchard, 1987, p. 2). Il intègre le signalement de tous les individus et familles qui ont laissé des traces dans l'état civil du Saguenay. Il possède aussi la caractéristique de croiser les données, c'est-à-dire de jumeler les informations relatives à un même individu. Dans ce fichier-réseau, il est également possible de rassembler tous les événements relatifs à une même famille: mariages, sépultures, remariages des parents, naissances, mariages et décès des

enfants (G. Bouchard, 1992, p. 35). Les multiples possibilités de ce fichier aideront à déterminer, entre autres, le degré d'intégration des individus à la population régionale.

2.1.3 Le jumelage des données

Le jumelage des données des fichiers Price et BALSAC a permis de constituer un fichier aux fins de nos analyses. En utilisant essentiellement les renseignements nominatifs que contient le fichier Price, ainsi que certaines données socioprofessionnelles, le jumelage consiste à retrouver les individus pour lesquels certains éléments biographiques se retrouvent dans le fichier BALSAC. Pour le fichier Price, ce jumelage a été effectué sous les auspices de l'IREP durant l'année 1989. À l'aide des noms et prénoms du sujet, du conjoint, du père du sujet et de la mère du sujet, le jumelage a été effectué avec des résultats satisfaisants (J. Côté, 1992, p. 2).

Certaines personnes originaires de l'extérieur de la région n'ont pu être jumelées, n'ayant fait l'objet d'aucun acte d'état civil (soit de naissance, de mariage ou de décès) dans le fichier de population BALSAC. De plus, les individus de religions autres que catholique ne peuvent être réunis au fichier BALSAC qui, rappelons-le, est un fichier créé à partir des actes d'état civil catholiques. À l'époque du jumelage, le fichier BALSAC ne contenait pas les actes d'état civil des communautés protestantes de la région, mais ce travail a été effectué

depuis. Nous avons effectué des sondages dans ces fichiers sans toutefois qu'ils nous éclairent sur l'enracinement des protestants.

Dans la même veine, des efforts de jumelage ont été faits pour retrouver les travailleurs étrangers du fichier Price. On a cherché à en trouver la trace à l'aide des listes de tête de famille. Plusieurs jumelages furent réussis grâce aux patronymes (J. Côté, 1992, p. 5). Le processus de jumelage a été estimé satisfaisant, en regard des expériences de jumelage antérieurement effectuées. Pour les travailleurs non-jumelés, l'analyse de leurs conditions sociodémographiques permettra d'éclairer notre propos sur leur mobilité (tableau II-1).

Tableau II-1
Distribution des travailleurs selon le sexe, jumelés et non jumelés,
fichier sectoriel Price, 1912-1942

Sexe	Jumelés		Non jumelés		Total	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
Hommes	686	48,0	742	52,0	1428	100,0
Femmes	12	57,1	9	42,9	21	100,0
Total	698	48,2	751	51,8	1449	100,0

n.a.: nombre absolu
source: fichier Price

Les travailleurs non-jumelés dans notre groupe d'étude (52%) peuvent indiquer une relative mobilité car le non-jumelage suppose l'absence d'entrées dans les actes d'état civil de la région. Nous

analyserons plus loin les indices concernant la mobilité des travailleurs. La proportion importante d'individus non jumelés appelle également un autre constat: leur absence dans les actes civils semblerait être un indice obligeant à porter attention à la durée de l'emploi dans l'entreprise. Pour l'instant, attardons-nous au système de traitement des données que nous avons retenues.

2.2 Le fichier d'analyse

Pour l'analyse des variables, nous avons recueilli des éléments contenus dans les deux fichiers cités précédemment et nous les avons rassemblés à l'intérieur d'une table spécifique. Dans certains cas, certains renseignements que nous croyons indispensables pour notre étude étaient absents: par exemple, les renseignements fournis à l'embauche ne fixent pas de dates précises sur l'engagement de l'individu, ni sur la date de son départ. Nous verrons plus loin de quelle manière nous avons résolu ce problème.

Pour d'autres données, un système de codification s'imposait. Nous avons utilisé un code numérique pour chacun des lieux d'origine déclarés par l'individu. Dans cette perspective, nous nous sommes servis de trois documents produits par l'IREP, de manière à standardiser les entrées dans le but d'en faciliter l'analyse (M.-J. Huot *et al*, 1987, et M.-J. Huot et M. St-Hilaire, 1990). Cette procédure possède l'avantage de permettre la création de catégories

géographiques, soit par pays, par provinces, par régions administratives et par localités.

Un système de codification a également été requis relativement à l'occupation professionnelle à l'embauche et au départ de l'individu. Pour ce cas particulier, nous avons procédé selon la classification par catégories socioprofessionnelles élaborée par Gérard Bouchard (1996b). Enfin, la variable "nationalité" a été codée en fonction des 30 catégories répertoriées dans l'échantillon.

Nous allons maintenant présenter les variables qui seront utilisées dans le cadre de ce mémoire, soit les dates d'embauche et de départ, l'origine et la nationalité, l'occupation au début et à la fin de l'emploi, l'âge, l'état matrimonial et les charges familiales de l'individu à l'embauche.

2.2.1 Les dates d'embauche et de départ

Dès le départ, nous avons été confrontés à une difficulté; les fiches d'embauche ne comportent aucune date d'entrée en fonction de l'individu au sein de l'entreprise. Nous avons donc consulté la date d'affectation correspondant à un éventuel changement de statut de l'individu dans l'entreprise (cette méthode provoque une sous-estimation des durées d'emploi). Lors d'un transfert de département ou de tout autre événement relatif au travail dans l'usine, (mesure

disciplinaire, maladie, absence) l'employeur note systématiquement ces faits. Pour la date d'embauche, nous avons retenu la date chronologiquement la plus éloignée sur la fiche de l'employé tandis que la date la plus récente correspond au départ ou à la retraite de l'individu. Dans le cas où un employé n'a qu'une seule affectation sur sa fiche, l'entreprise notait tout de même soit la date de son départ ou celle de sa mise à la retraite selon le cas. L'entreprise étant obligée de tenir ces renseignements de manière systématique, ne serait-ce qu'en fonction de l'échelle de salaire rattachée à chaque poste, l'estimation apparaît assez précise. Les dates d'affectation de chacun des employés sont connues dans une proportion de 100% sur les fiches d'embauche.

La date de départ de l'individu occupe une place importante dans notre problématique. En connaissant cette date ainsi que la date d'arrivée, nous déterminerons la durée de l'emploi¹. Cet indice nous permettra d'évaluer la possibilité que l'individu ait quitté ou non la région. Encore là, nous avons obtenu un résultat de 100% pour les dates les plus récentes.

¹ La possibilité existe que certains individus soient concernés par des arrivées et des départs multiples. Dans ces occasions, nous avons utilisé la date la plus éloignée dans le temps sur la fiche d'embauche (dans le cas des arrivées) et la date la plus proche (dans le cas des départs).

2.2.2 L'origine et la nationalité

Pour la variable concernant l'origine, nous avons utilisé les adresses d'urgence. En effet, chaque individu doit fournir le nom et l'adresse d'une personne à avertir en cas de nécessité, en général lors d'un accident de travail. Cette variable est riche en renseignements quoique assujettie à certains inconvénients. Par exemple, pour les employés mariés, la personne à prévenir est l'épouse. Si celle-ci demeure près de l'entreprise, l'employé dira simplement de l'avertir à son adresse personnelle. Nous ne pouvons donc savoir si l'individu vient de la région ou d'ailleurs. Dans ce cas précis, son origine est indéterminée et nous l'intégrons dans cette catégorie. Toutefois, dans plusieurs cas, nous saurons que l'individu désire que l'entreprise communique avec son épouse ou encore avec ses parents à l'extérieur de la région et pour ce faire, il donnera leur adresse à cet endroit. Ainsi, les travailleurs étrangers communiqueront l'adresse des parents dans le pays d'origine. Pour améliorer les résultats, nous avons consulté une autre variable contenue dans les fiches d'embauche, soit le dernier employeur pour lequel l'individu a travaillé ainsi que son adresse. Encore là, nous avons diminué de manière importante le nombre des indéterminés quant aux lieux d'origine grâce en partie à une caractéristique spécifique.

En effet, nous avons constaté que plusieurs individus ne semblent pas avoir d'expérience de travail antérieure à leur embauche chez Price. Assez fréquemment, l'information contenue dans la case "dernier employeur" concerne l'école où l'individu a étudié. Nous avons donc supposé que l'adolescent ayant terminé ses études primaires ou secondaires dans une école paroissiale donnée est originaire de cette paroisse. Après avoir consulté le fichier, nous nous sommes aperçu que la majorité d'entre eux ont une instruction de niveau élémentaire, soit une 6^e ou une 7^e année. Il semble raisonnable de penser que l'individu étudiait non loin de la maison familiale. Cette variable nous a aidé à préciser les lieux d'origine des plus jeunes individus de notre échantillon. Il faut bien voir, cependant, que cette variable n'a pas nécessairement la même signification et la même précision pour tous les individus. Les travailleurs déclarant une adresse régionale lors de l'embauche ont été inclus au sein des travailleurs originaires de la région. La grande majorité d'entre eux ayant un nom canadien-français, il nous a semblé approprié de les y insérer. En cas de discordance entre la localité des études primaires et l'adresse, nous avons privilégié l'endroit où se sont effectuées les études du travailleur.

Après avoir utilisé ces méthodes, nous en arrivons à connaître le lieu d'origine des individus dans une proportion de 76,4% (1107/1449).

Lors de l'embauche, l'individu est tenu de déclarer sa nationalité. Cette variable, jumelée au lieu d'origine, permet de dresser un portrait plus précis du groupe de travailleurs étudié. En déclarant une nationalité autre que canadienne-française, l'individu s'inscrit dans une perspective culturelle et "identitaire" différente de la société d'accueil. Nous examinerons cette variable en relation avec la durée de l'emploi et l'apparition dans le fichier BALSAC (preuve que l'individu s'est marié dans la région ou que ses enfants y sont nés, sauf s'ils sont de religion autre que catholique). Pour cette variable, nous connaissons la nationalité des individus dans une proportion de 94,0% (1362/1449).

2.2.3 La profession

Nous étudierons l'occupation de l'individu dans l'entreprise, au début et à la fin de sa carrière chez Price. Nous pourrions également, en corrélation avec le lieu d'origine, confirmer ou infirmer l'hypothèse voulant que le lieu de destination soit lié à la présence d'industries similaires (pâtes et papiers) dans la région d'origine. Rappelons que, s'agissant d'un journalier sans qualifications, la mobilité l'incitera à chercher du travail dans toutes les sphères ouvrières et ce, sans relation avec l'aire géographique où il exercera ses activités. Dans ce volet, la profession à l'embauche est connue pour 98,5% des individus (1427/1449). Au départ, nous connaissons la profession de 98,8% (1432/1449) des travailleurs.

2.2.4 L'âge à l'embauche

Plusieurs chercheurs, entre autres Francine Légaré (1991, p. 42), ont souligné qu'un individu jeune, sans charge familiale, est plus mobile que l'individu marié. Selon cette hypothèse, l'absence de lien matrimonial serait un facteur de mobilité ce qui expliquerait le peu d'attachement à un emploi et la recherche de meilleures conditions de travail et de rémunération. Au contraire, l'individu plus âgé sera réticent à l'idée de quitter un emploi car il peut faire face à des difficultés pour en trouver un autre, il préférera une stabilité dont il maîtrise toutes les facettes. Ainsi, l'âge de l'individu, particulièrement lors de l'embauche, aura une répercussion effective sur la mobilité. Les fiches d'embauche renseignent sur l'âge des individus au moment de cette embauche, dans une proportion de 98,9% (1433/1449). Nous sommes donc en mesure d'effectuer une analyse par âges au moment de l'embauche (répartition par groupes d'âge, âge moyen, âge médian).

2.2.5 L'état matrimonial

L'analyse de l'état matrimonial à l'embauche permettra de mesurer les proportions de mariés, de célibataires et de veufs parmi notre population. Nous pourrons aussi croiser nos informations avec la structure par âges. Nos données permettent de connaître l'état

matrimonial des individus à l'embauche dans une proportion de 96,5% (1398/1449).

2.2.6 Les charges familiales

Cette variable nous permet de connaître la proportion de chefs de famille dans l'échantillon, ainsi que le nombre moyen d'enfants mineurs par famille au moment de l'embauche. Nous avons sélectionné cette variable au détriment de la rubrique "dépendants" du fichier Price qui inclut toutes les personnes demeurant avec l'individu et qui en sont dépendantes; père, mère, soeurs, frères et enfants. Il nous a été impossible de déterminer avec certitude le lien de parenté de chacune de ces personnes. Nous avons donc préféré utiliser la rubrique "enfants de moins de 21 ans" qui semble la plus apte à cerner la famille immédiate de l'individu. Encore là, BALSAC nous aidera à "suivre" les enfants sur une longue période par l'étude des renseignements sur le couple. Seulement 24,7% (358/1449) des individus déclarent avoir des enfants de moins de 21 ans au moment de l'embauche.

2.3 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons exposé, d'une part, la nature des sources à partir desquelles nous recueillerons les informations relatives à la problématique, la source principale étant le fichier

sectoriel de la compagnie Price de Kénogami, le fichier-réseau BALSAC devenant la source complémentaire.

Constitué des fiches d'embauche des employés ayant travaillé à la papetière entre 1912 et 1942, le fichier Price contient plusieurs variables sociodémographiques pertinentes pour notre étude. Le fichier BALSAC, quant à lui, se compose d'éléments à caractères biographiques et familiaux qui, grâce au jumelage pratiqué entre les deux fichiers, nous permettront de "suivre" nos individus dans le temps. Ce jumelage effectué entre deux fichiers différents mais au demeurant complémentaires, incitera donc à une analyse à deux volets. D'une part, l'étude du fichier Price s'effectue en fonction d'une période déterminée de la vie de l'individu, puisque la plupart des renseignements extraits concernent la situation de l'individu au moment précis de l'embauche. D'autre part, dans le cas du fichier BALSAC, les informations s'étendent sur le long terme, en général sur toute la vie de l'individu. Cependant, plusieurs individus sont absents du fichier BALSAC; nous pensons ici, par exemple, aux individus de religion autre que catholique. Néanmoins, ce fichier apporte à notre recherche des éléments fort instructifs concernant la situation des travailleurs de l'usine Price.

CHAPITRE TROISIÈME

LES TRAVAILLEURS DE LA COMPAGNIE PRICE

Le but de ce chapitre est de relater les principaux traits de la formation de la main-d'oeuvre de la papeterie Price, à l'aide de certaines variables. Existe-t-il un lien entre l'origine de l'individu déclarée à l'embauche et la durée de l'emploi dans l'entreprise? Les employés embauchés durant les premières années d'activité de l'usine demeurent-ils plus longtemps à l'emploi de l'entreprise? Ce chapitre tentera de répondre principalement à ces questions. Nous analyserons les caractéristiques sociodémographiques des individus de l'échantillon, ainsi que les rythmes d'entrées et de sorties des travailleurs dans l'entreprise. Nous analyserons également les lieux d'origine des employés en faisant ressortir les aires qui ont le plus fourni d'individus. Nous observerons ensuite les résultats obtenus par régions administratives du Québec, en faisant ressortir celles qui ont été les plus grandes pourvoyeuses d'individus pour l'usine Kénogami. Nous observerons aussi la structure selon l'âge et l'état civil des travailleurs. Sous ce rapport, nous chercherons à connaître la proportion des chefs de famille de l'échantillon.

3.1 Les périodes d'embauche et de départ

L'embauche s'effectue de manière inégale durant la période que nous avons étudiée. Ce déséquilibre s'explique en partie par la nature de la source analysée. En effet, il apparaît clairement que les fiches des employés qui ont quitté l'usine avant 1921 n'ont pas été conservées par le service du personnel, ce qui nous prive d'informations sur la première cohorte de travailleurs.

Ceci explique que, selon nos données, la période 1912-1921 ne compte que pour 8,3% (121/1449) de l'embauche effectuée par l'entreprise durant l'ensemble de la période (tableau III-1). Ce tableau montre clairement l'importance de la période d'embauche 1922-1931 pour notre groupe d'étude. Ainsi, 67,7% (981/1449) du total des embauches ont lieu durant cette période qui correspond à une époque de croissance dans l'activité économique régionale. En fait, la compagnie Price embauche à l'instar d'autres entreprises. Certains barrages sont érigés durant cette période tandis que l'industrie de l'aluminium s'implante. Les années 1932-1942 représentent pour leur part 24,0% (347/1449) de l'échantillon.

Tableau III-1
Répartition des individus par décennie d'embauche, selon le sexe,
compagnie Price, 1912-1942

Périodes	Hommes		Femmes		Total	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
1912-1921	121	8,3	0	0,0	121	8,3
1922-1931	981	67,7	0	0,0	981	67,7
1932-1942	326	22,5	21	1,5	347	24,0
Total	1428	98,5	21	1,5	1449	100,0

source: fichier Price

L'industrie papetière emploie une main-d'oeuvre presque exclusivement masculine. Quelques femmes figurent néanmoins parmi l'échantillon. Elles ont toutes été embauchées entre le 1^{er} mai 1936 et le 11 novembre 1942, c'est-à-dire plusieurs années après l'ouverture de l'usine et à la fin de la période que nous avons étudiée.

En effectuant la distribution des embauches et des départs par années et par sexe (tableau III-2), nous constatons que pour les années antérieures à 1920, les fiches d'embauche font état de l'engagement de 60 employés, soit 4% seulement de l'échantillon. Encore là, les lacunes observées sur les fiches des employés sont responsables du déséquilibre de l'embauche durant les premières années d'opération de l'entreprise. De 1920 à 1929, la compagnie engage 1022 individus (71% de l'échantillon) dont 388 (27%) pour la seule année 1923. Ces années semblent importantes pour nombre d'industries de la région. Certains chercheurs ont en effet remarqué

que l'embauche est concentrée durant ces années (José. E. Igartua et Marine De Fréminville, 1983, p. 299).

Pour la période 1921-1929, 838 individus quittent l'entreprise pour une raison ou une autre. Il s'agit là de plus de 70% des départs. Cela indique un fort taux de roulement de la main-d'oeuvre et suppose, par la même occasion, une mobilité importante des travailleurs. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'analyser le profil de ces individus. Rappelons que l'embauche, au coeur des années 20, correspond à la mise en fonction de 2 machines à papier pour répondre aux commandes (F. Légaré, 1991).

La baisse de la demande en papier a des répercussions immédiates sur l'offre d'emploi, en particulier lors de la Crise. À l'échelle québécoise, la production de papier diminue de 40% de 1929 à 1932 (G. Vanasse, 1986, p.69). De 1930 à 1939, 112 individus sont engagés tandis que 136 quittent l'entreprise. La balance différentielle indique donc un surplus de 21% de départs par rapport aux arrivées. L'entreprise consolide ses appuis et tente de limiter les effets de la Crise, en attendant les jours meilleurs. D'ailleurs, dès 1940, la reprise de l'embauche consécutive à l'entrée en guerre reprend graduellement. Entre 1940 et 1942, dernière année de notre étude, le surplus des arrivées sur les départs est d'environ 9%.

Tableau III-2
Entrées et sorties de travailleurs,
papeterie Price de Kénogami, 1912-1942

Années	Engagements		Départs		Croissance nette*
	n.a.	%	n.a.	%	
1912	4	0,3	-	-	+4
1913	7	0,5	-	-	+7
1914	2	0,1	-	-	+2
1915	-	-	-	-	-
1916	3	0,2	-	-	+3
1917	3	0,2	-	-	+3
1918	5	0,3	-	-	+5
1919	36	2,5	-	-	+36
1920	26	1,8	-	-	+26
1921	35	2,4	5	0,4	+30
1922	39	2,7	2	0,2	+37
1923	388	26,7	201	16,6	+187
1924	197	13,6	165	13,7	+32
1925	67	4,6	150	12,4	-83
1926	128	8,8	146	12,1	-18
1927	39	2,7	53	4,4	-14
1928	70	4,8	83	6,9	-13
1929	33	2,3	33	2,7	0
1930	11	0,8	21	1,8	-10
1931	9	0,6	15	1,2	-6
1932	6	0,4	5	0,4	+1
1933	14	1,0	9	0,7	+5
1934	11	0,8	10	0,8	+1
1935	15	1,0	5	0,4	+10
1936	18	1,2	22	1,8	-4
1937	12	0,9	19	1,6	-7
1938	7	0,5	19	1,6	-12
1939	9	0,6	11	0,9	-2
1940	46	3,2	50	4,1	-4
1941	69	4,8	57	4,7	+12
1942	140	9,7	128	10,6	+12
Total	1449	100,0	1209	100,0	+238

*Croissance nette: différence entre les engagements et les départs pour chaque année répertoriée.

source: fichier Price

En période de reprise économique, la mobilité des travailleurs s'accélère, laissant supposer que l'individu qui cherche à améliorer son sort, n'hésite pas à quitter un emploi relativement stable pour aller à la recherche d'un travail mieux rémunéré ou exigeant moins d'efforts physiques et offrant des conditions de travail relativement décentes.

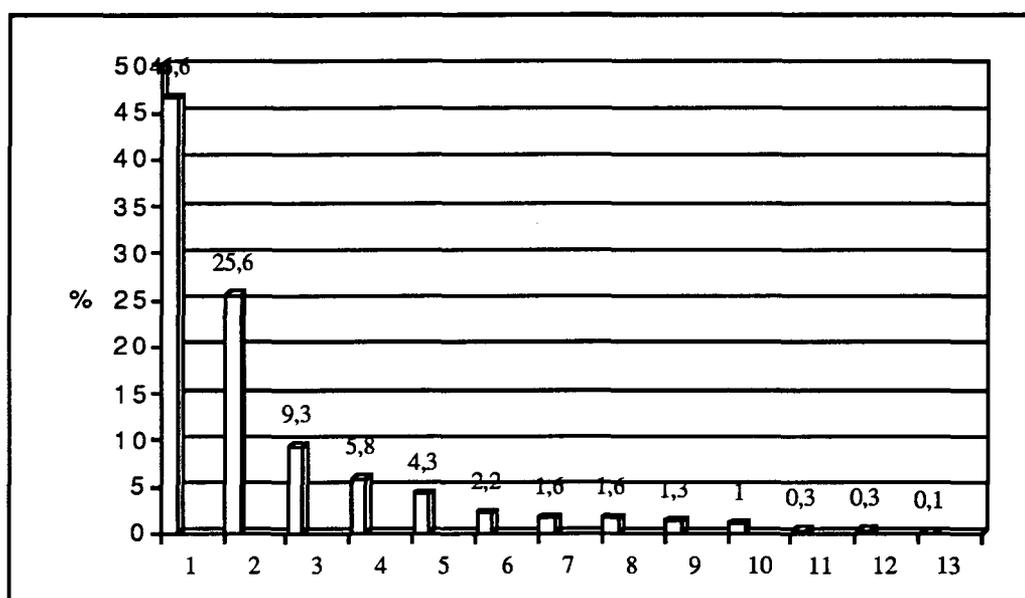
Les périodes d'embauche massive s'accompagnent de forts contingents de départs. Pour l'usine Price, l'équilibre se rétablit peu à peu de 1927 à 1942. Soulignons que les travailleurs qui ont quitté en 1942 ne sont pas nécessairement ceux qui ont été embauchés cette année-là. En période de développement industriel, l'ouvrier est entraîné dans une spirale de productivité qui se répercute sur les possibilités d'embauche. Néanmoins, l'attrait exercé par le travail en usine, pensons en particulier aux salaires versés régulièrement, ne semble pas être un facteur d'attachement à l'entreprise. Pour quelles raisons ces individus quittent-ils leur travail? Nous allons examiner cette question dans la section suivante.

3.2 Les causes de départ

Pour chacun des départs, nous avons déterminé, en fonction des raisons mentionnées sur les fiches d'embauche, ceux qui sont volontaires et ceux qui ne le sont pas (graphique III-1). En ce qui concerne les départs volontaires, il s'agit essentiellement de

démissions, lesquelles représentent 46,6% (550/1182²) de l'ensemble des causes invoquées. Les employés quittent d'eux-même leur emploi sans que nous en connaissions la raison exacte. À cet effet, Jean-Pierre Charland apporte quelques précisions.

Graphique III-1
Répartition (%) des départs selon la cause



Cause de départ
Typologie

1: Démission (v)	8: Maladie (i)
2: Mise à pied (i)	9: Accident (i)
3: Discipline (i)	10: Problème médical (i)
4: Pension (i)	11: Retour à l'école (v)
5: Transfert (i)	12: Service militaire (i)
6: Incompétence (i)	13: Age (i)
7: Décès (i)	

(v): départs volontaires

(i): départs involontaires

Ainsi, pour l'année 1913, "on apprend que de nombreux fils de cultivateurs quittent l'usine au printemps pour aller travailler aux

² Nous ne connaissons pas les raisons de départ de 27 individus.

semailles" (J.-P. Charland, 1990, p.221). Les conditions de travail, assez difficiles au demeurant, sont sûrement un facteur qui influence la mobilité des travailleurs, du moins pouvons-nous le croire. Charland apporte d'autres précisions quant à la mobilité des travailleurs. Il estime que jusqu'à la fin du premier conflit mondial, les ouvriers quittaient leur emploi d'autant plus facilement qu'ils pouvaient aisément trouver un autre emploi ailleurs (J.-P. Charland, 1990, p.223). Au total, les départs involontaires représentent plus de la moitié des causes avec 53,1% (628/1182). Ils sont répartis en plusieurs variables allant principalement de la mise à pied pure et simple (25,6%, soit 303/1182) aux mesures disciplinaires qui interdisent de reprendre l'employé (9,3%, ou 110/1182), en passant par les transferts dans d'autres usines de l'entreprise (4,3%; 51/1182). Certains départs sont reliés aux accidents, aux maladies et aux décès, lesquels représentent 4,5% du lot (53/1182). En définitive, les départs involontaires concernent particulièrement les mises à pied, l'employé étant assujetti aux aléas de la conjoncture économique.

3.3 La durée de l'emploi

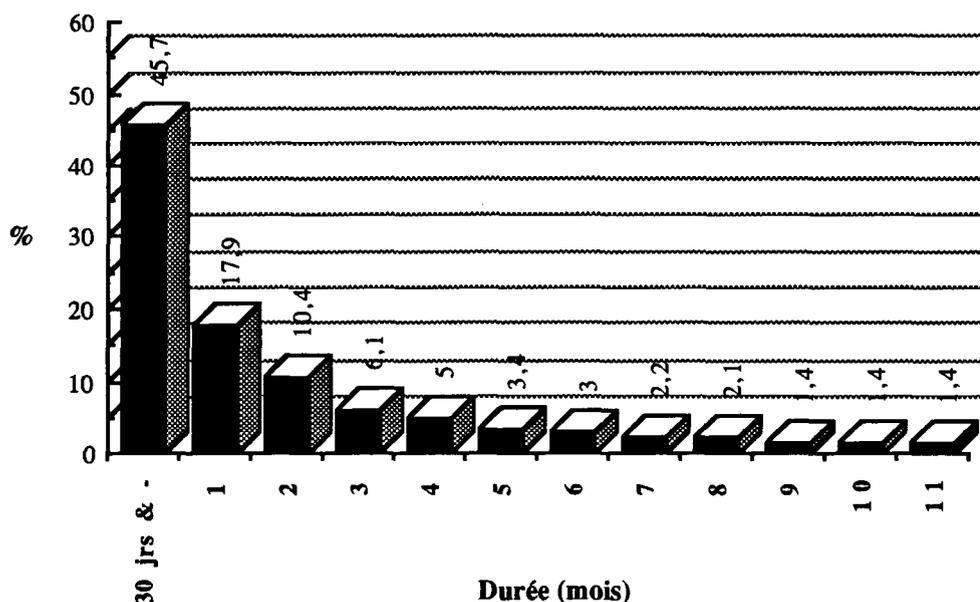
Les années 1923-1927 sont les plus importantes sur le plan de l'embauche mais correspondent également à des séjours de courte durée dans l'entreprise. Ainsi, 64,8% des individus embauchés durant cette période demeurent dans l'entreprise 1 an ou moins. L'analyse permet d'observer certains faits relatifs à la mobilité. Ainsi, l'individu

embauché au début des activités de l'entreprise semble avoir une durée d'emploi plus longue que celle des autres employés. Nous constatons également qu'à la reprise de l'embauche à partir de la période 1938-1942, la mobilité y est encore apparente car 23,4% des individus embauchés durant cette période ont une durée d'emploi d'un an et moins. Les départs concernent surtout des employés effectuant leurs premiers mois de travail. Entre la première journée de travail et la fin de la première année, 799 individus quittent leur emploi, soit 55,0% de l'ensemble des employés. Certains auteurs attribuent ces départs aux travailleurs les moins qualifiés, sujets à des conditions de travail pénibles (J.-P. Charland, p.278). Il s'agit d'un roulement de main-d'oeuvre moins important que celui du secteur de l'aluminium où 75,0% des travailleurs n'y demeurent pas un an (Igartua, José. E. et Marine De Fréminville, 1983, p. 299).

Parmi les employés ayant quitté avant un an d'emploi, 365/799 (45,7%) restent moins d'un mois tandis que 143/799 (17,9%) quittent après un mois et avant 2 mois de travail (graphique III-2). Du deuxième mois jusqu'au sixième, 223/799 (27,9%) employés laissent leur emploi. Au total, 51,7% de l'ensemble des travailleurs restent moins de 7 mois à l'emploi de la compagnie. Cette proportion indique l'ampleur du roulement de la main-d'oeuvre, lequel amène son lot de problèmes: manque et difficulté de formation de la main-d'oeuvre, risques d'accidents reliés à l'inexpérience du travailleur confronté à l'apprentissage difficile en milieu industriel. Pour l'employé stable, le

va-et-vient continuel de nouveaux travailleurs complique la tâche, car il est obligé de composer avec de nouveaux compagnons de travail.

Graphique III-2
Répartition (%) des employés selon la durée d'emploi
(durées inférieures à un an)

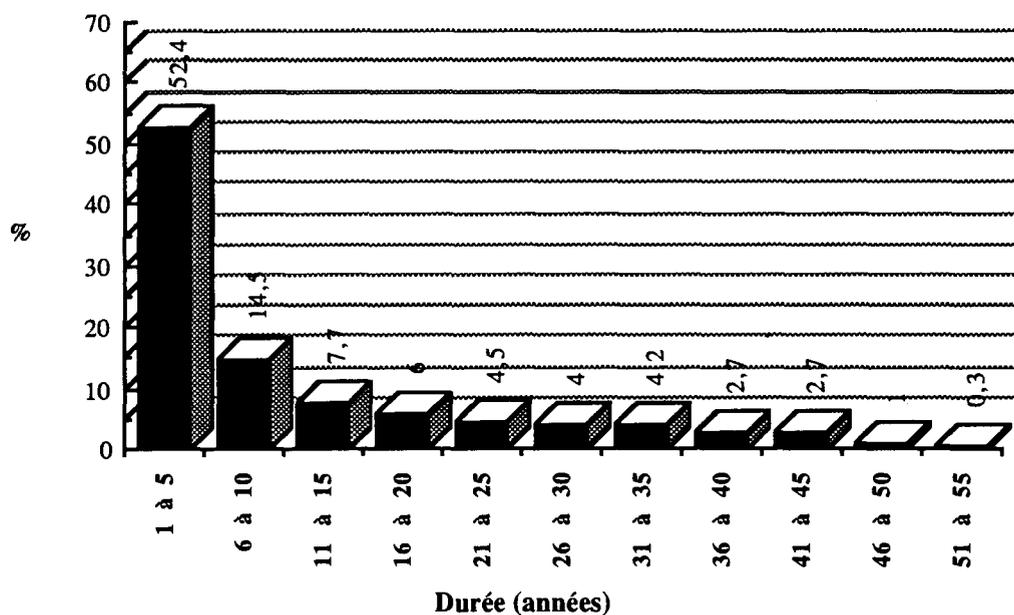


Passée l'étape de la première année de travail, une relative stabilité apparaît chez le travailleur. Malgré tout, entre 1 et 5 années d'expérience, 325 employés (52,4%) quittent l'entreprise (graphique III-3). Au-delà de ces années, il en va différemment. Ainsi, les employés ayant séjourné entre 6 ans et 45 ans se répartissent comme suit: 90 employés (14,5%) entre 6 et 10 ans, 180 (29,1%) entre 11 et 40 ans et 17 autres (2,7%) entre 41 et 45 ans. L'employé ayant travaillé le plus longtemps pour la compagnie Price compte 54 années

de service. Minoritaires au sein de l'entreprise, les employés ayant entre 10 ans et 50 ans de service constituent le noyau du secteur ouvrier de l'usine. Ils encadrent les employés qui entrent et sortent à un rythme soutenu. Par leur stabilité, ils assurent la continuité des opérations de production de l'entreprise.

Graphique III-3

Répartition (%) des employés selon la durée d'emploi
(durées supérieures à un an)



Nous avons calculé que 12,1% des individus embauchés durant la période 1912-1917 et 37,1% des individus de la cohorte 1918-1922 ont une durée d'emploi de 21 ans et plus. Les périodes suivantes de l'échantillon comportent une baisse importante de la durée de l'emploi.

Ainsi, les individus ayant 21 ans et plus de durée d'emploi ne représentent plus que 3,8% des travailleurs embauchés durant la période 1938-1942. Dans l'ensemble, la forte mobilité des employés, en particulier durant les premiers mois et les premières années de travail indique un roulement important de la main-d'oeuvre et laisse entrevoir des passages de courte durée dans l'entreprise. Considérant que plus des trois quarts (78,1%) des individus ont moins de cinq années de service, il est pertinent de souligner ce caractère évanescent des employés tentant de s'intégrer dans le secteur industriel. Il semble que le travail en milieu industriel, avec ses horaires fixes, ses quarts de travail, son encadrement rigoureux (comme le montre l'importance des mesures disciplinaires), son environnement bruyant et dangereux, rebute un bon nombre d'employés. Nous en savons déjà un peu plus sur la mobilité des employés reliée aux conjonctures économiques. Tournons-nous vers l'origine et la nationalité de ces individus.

3.4 L'origine

Les dossiers d'embauche comportent une catégorie indiquant la nationalité de l'individu. Tel qu'anticipé, l'origine canadienne-française vient en tête de liste dans cette nomenclature; 1090 employés (80,0%) appartiennent à cette catégorie (tableau III-3). En second lieu, l'Écosse est représentée par 91 employés (6,7%). Les Irlandais et les Irlando-canadiens regroupent 24 individus (1,8%). 22

employés (1,6%) se disent Canadiens. Le reste s'éparpille selon diverses provenances. Soulignons que 22 employés (1,6%) sont Finlandais. Parmi les 21 femmes, 16 d'entre elles sont Canadiennes française, 2 sont Canadiennes anglaises.

Tableau III-3
Distribution des employés selon la nationalité,
compagnie Price, 1912-1942

Nationalité	n.a.	%	Nationalité	n.a.	%
Can-franç.	1090	80,0	Belge	4	0,3
Écossaise	91	6,7	Hollandaise	3	0,2
Finlandaise	22	1,6	Française	3	0,2
Canadienne	22	1,6	Danoise	3	0,2
Russe	16	1,2	Syrienne	2	0,1
Irlandaise	15	1,1	Roumaine	2	0,1
Tchèque	13	0,9	Italo-can.	1	0,1
Anglaise	13	0,9	Franco-amér.	1	0,1
Américaine	11	0,8	Serbe	1	0,1
Acadienne	11	0,8	Espagnole	1	0,1
Irlando-can.	9	0,7	Guinée-franç.	1	0,1
Italienne	7	0,5	Suédoise	1	0,1
Polonaise	6	0,4	Ukrainienne	1	0,1
Yougoslave	5	0,4	Autrichienne	1	0,1
Norvégienne	5	0,4	Allemande	1	0,1
			Total	1362	100,0

indéterminés: 87 employés

source: fichier Price

Quelle est l'origine géographique de ces individus? Nous avons consulté le fichier des employés de l'usine Price en utilisant la variable nationalité en premier lieu. Ensuite, pour combler certaines lacunes, nous avons recensé une autre variable, celle des adresses d'urgence

qui est riche en renseignements quoique assujettie à certains inconvénients, comme nous l'avons déjà précisé dans le deuxième chapitre. Grâce à ces variables, nous avons pu déterminer avec précision le lieu d'origine de 76,4% (1107/1449) des individus de notre échantillon (tableau III-4).

Tableau III-4
Lieux d'origine des travailleurs,
compagnie Price, 1912-1942

Lieux d'origine	n.a.	%
Europe	130	11,7
États-Unis	19	1,7
Canada*	66	6,0
Québec	892	80,6
Total	1107	100,0

indéterminés³: 342 individus

*Sans le Québec

source: fichier Price

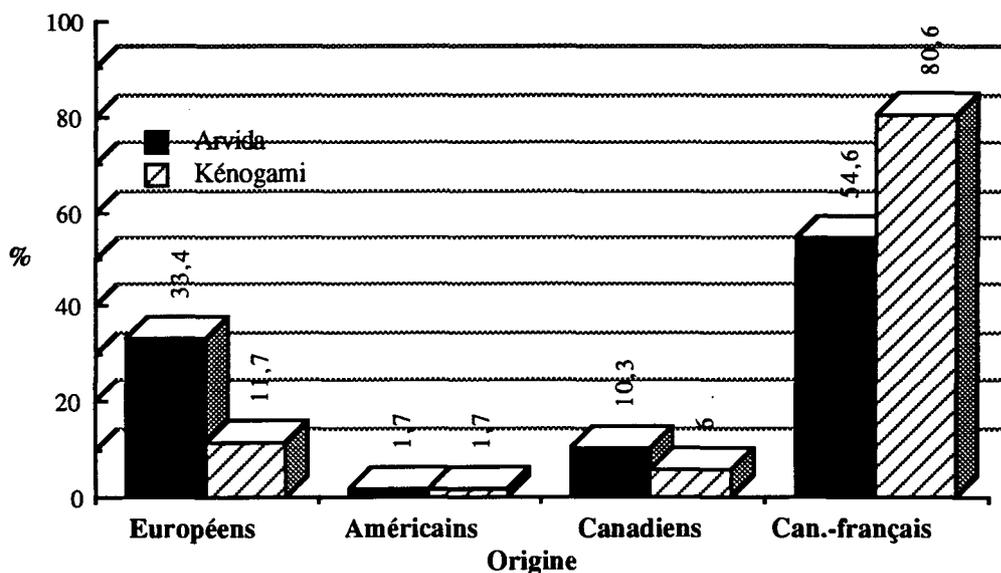
Sans surprise, les individus originaires du Québec sont les plus nombreux avec une proportion de 80,6% (892/1107) de l'échantillon. En comparant cette proportion avec celle produite dans une recherche sur la compagnie Alcan (graphique III-4), nous constatons que la proportion d'individus d'origine canadienne-française est moins élevée

³ Au total, 88,7% des individus dont nous ne connaissons pas le lieu d'origine, se disent Canadiens français.

dans le secteur de l'aluminium avec 54,6% des individus qui sont originaires du Québec (Igartua, José. E. et Marine De Fréminville, 1983, p. 298). L'Europe est seconde dans notre étude avec 11,7% (130/1107) des individus. Pour l'Alcan, les Européens sont en plus grande proportion car l'on y constate que 33,4% des individus sont originaires de l'Europe de l'Est et de l'Ouest. Vient ensuite le Canada (excluant le Québec) qui représente 6,0% (66/1107) de l'échantillon. La proportion pour l'Alcan est un peu plus élevée avec 10,3% de l'échantillon total. Finalement, les États-Unis ont la plus faible représentation avec 1,7% (19/1107) des individus de l'échantillon. Pour Arvida, la proportion est identique.

Graphique III-4

Origine comparée (%) des travailleurs de deux entreprises industrielles

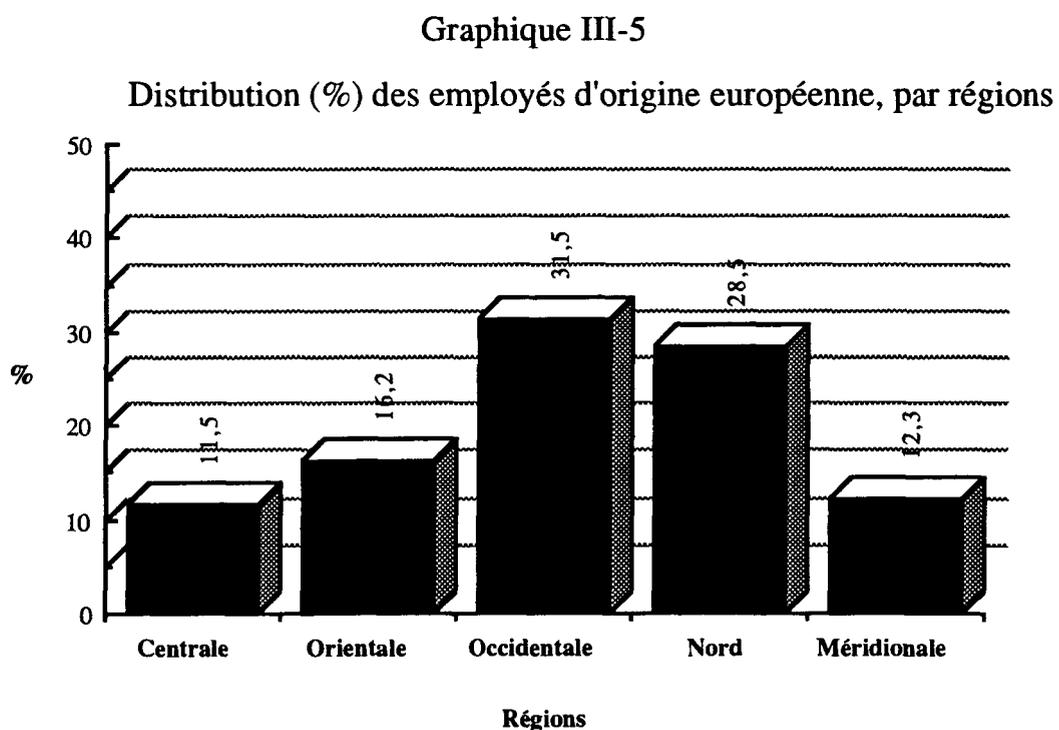


sources: fichier Price
Igartua et De Fréminville, 1983, p.298

Ce graphique semble donc indiquer que la compagnie Price, en partie à cause de son type de production et à sa présence ailleurs au Québec et au Canada, attire les travailleurs canadiens-français en plus grand nombre que la compagnie Alcan, du moins pour la période étudiée.

3.4.1 Les Européens

Nous avons réparti les 130 individus d'origine européenne selon leur région géographique (graphique III-5).



L'Europe Occidentale, soit le Royaume-Uni, la Belgique, le Luxembourg, la France, l'Autriche et l'Allemagne viennent au premier rang avec 31,5% de l'effectif. Bien évidemment, rien ne permet d'affirmer qu'ils arrivent directement de ces pays. En importance, l'Europe du Nord vient au second rang dans l'entreprise pour les travailleurs étrangers: 28,5% (37/130) d'entre eux viennent de Finlande, de Norvège, du Danemark ou de Suède. L'Europe Orientale est au troisième rang: 16,2% (21/130) viennent de Roumanie mais surtout de Russie. En accentuant l'analyse, nous avons constaté qu'une vague d'immigrants arrive au Saguenay de 1923 à 1926. Les individus de certaines communautés arrivent tous la même année. Ainsi en est-il des Italiens et des Yougoslaves qui viennent tous en 1924, sauf un individu qui arrive en 1923. Il en est de même pour les Polonais, en 1926. Les immigrants du Royaume-Uni, les plus nombreux, échelonnent leurs arrivées entre 1923 et 1940, l'année 1924 demeurant la plus importante en terme d'arrivées. Au total, 49,4% des arrivées se situent en 1924. Après une baisse en 1925 (6,0% arrivent à Kénogami cette année-là) une légère hausse est constatée en 1926, soit 15,7%, ce qui est toutefois loin de l'année 1924. En définitive, les Européens arrivent à Kénogami à partir de 1923. L'analyse de la durée de leur emploi permet de constater leur grande mobilité. Ainsi, plus des trois quarts quittent avant la fin de la première année et seulement 15,0% demeurent entre 1 et 5 ans dans l'entreprise.

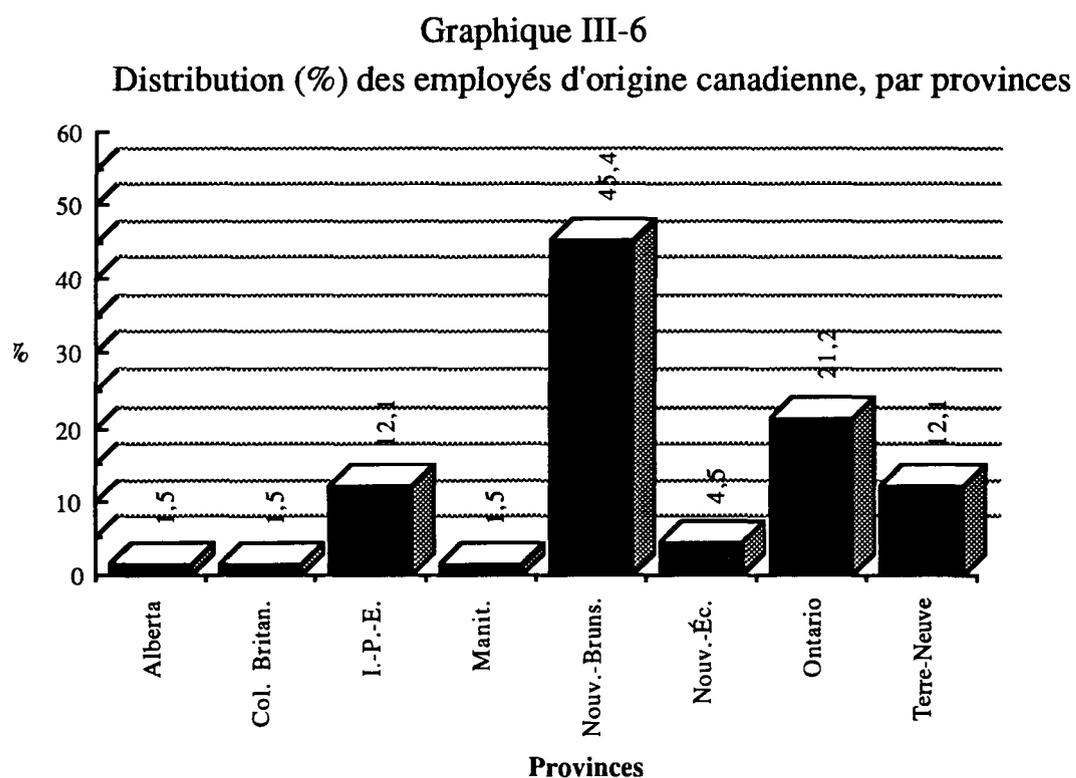
3.4.2 Les Américains

Les États-Unis ne participent que très peu à l'apport migratoire au Saguenay: il s'agit plutôt de leur contribution à la formation de la main-d'oeuvre de la papeterie Price. Seulement 19 (1,7%) individus viennent des États-Unis. De ce nombre, l'État du Massachusetts et celui du Maine en fournissent les deux tiers. Le reste est divisé entre l'État de New-York avec 3 immigrants et les États de l'Ohio et de la Pennsylvanie qui n'ont qu'un seul représentant chacun. Les Américains arrivent également entre 1923 et 1927 pour la plupart. Encore là, plus de 75,0% quittent avant la fin de la première année. Certains demeurent plus longtemps dans l'entreprise, sans toutefois dépasser 10 années en terme de durée d'emploi.

3.4.3 Les Canadiens

En ce qui concerne le Canada, la répartition des lieux d'origine place le Nouveau-Brunswick en tête (graphique III-6). En effet, 45,4% (30/66) de la population migrante canadienne vient de cette province pour trois raisons, selon nous. Premièrement, la proximité géographique et linguistique: cette province étant limitrophe du Québec et en partie francophone, les mouvements migratoires y sont plus faciles. Deuxièmement, le couvert forestier du Nouveau-Brunswick ressemble à celui de la région. Le travail du bois s'y est développé de manière importante grâce à l'installation de scieries et

d'usines papetières, ce qui fait que la population a développé une certaine expertise dans le domaine. Finalement, cette province possède une forte communauté acadienne et francophone. Voilà ce qui peut expliquer que la communauté acadienne soit très présente dans la localité de Kénogami.



L'Ontario arrive seconde au plan des origines géographiques avec 21,2% (14/66). Les autres provinces se répartissent entre la Nouvelle-Écosse (4,5%) et les provinces de l'Ouest avec une très faible proportion d'immigrants. La surprise vient de l'Ile-du-Prince-Édouard, représentée par une proportion de 12,1%.

Les Canadiens des autres provinces arrivent à Kénogami durant la période charnière 1923-1927. Encore là, nous constatons une mobilité assez importante, pouvant être comparée à la mobilité des Européens et des Américains. En effet, plus de 75,0% des individus embauchés durant la période 1923-1927 quittent avant la fin de la première année. Ceux qui restent ne dépassent guère cinq années à l'emploi de l'usine de Kénogami. En définitive, nous constatons certaines caractéristiques communes en rapport avec la présence "d'étrangers" à l'usine Price de Kénogami. Tout d'abord, ils arrivent en général entre les années 1923 et 1927. Ensuite, ils demeurent souvent moins d'un an dans l'entreprise, ce qui permet d'entrevoir une mobilité effective au sein de cette partie du groupe de travailleurs de notre étude.

3.4.4 Les Québécois

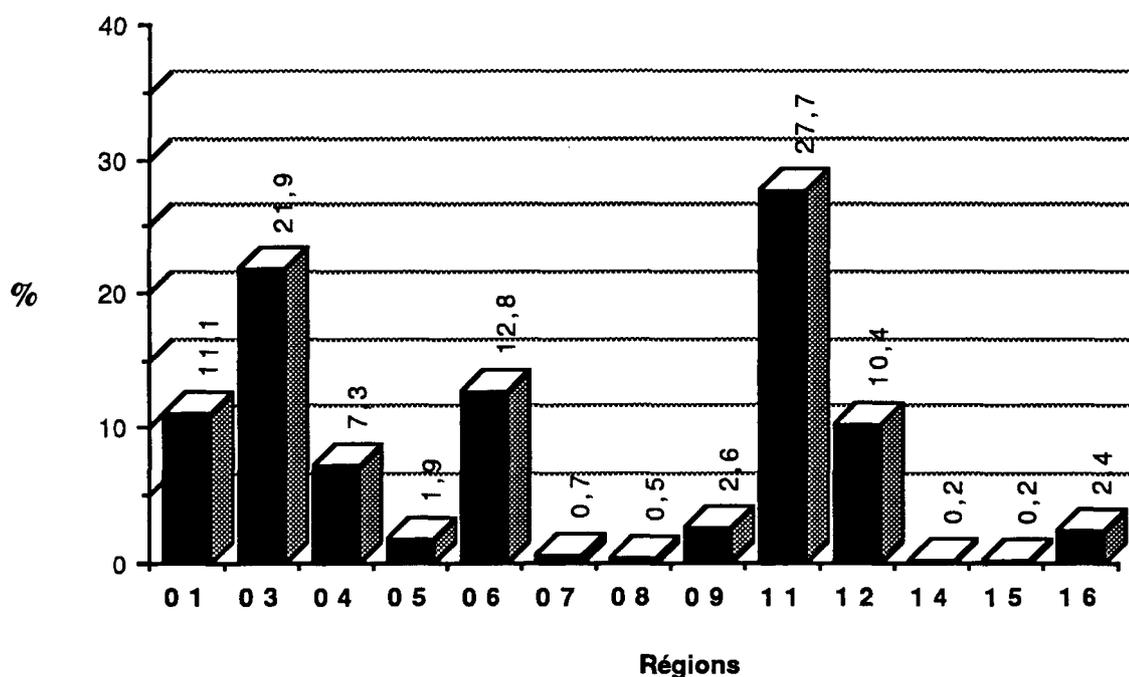
Les personnes provenant du Québec, en excluant la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, représentent 423 individus sur 1107 (38,2%). Puisqu'une si forte proportion de Québécois arrivent à Kénogami, il devient important de situer les individus originaires du Québec en fonction des régions administratives (graphique III-7).

La compagnie Price exploite des scieries et des papetières dans plusieurs régions du Québec, principalement dans la péninsule gaspésienne. Il semble que ce facteur joue un rôle dans la mobilité des

employés car les individus originaires de la région Gaspésie/Iles de la Madeleine représentent la plus forte proportion avec 27,7% (117/423) du total des employés d'origine québécoise présents à l'usine de Kénogami.

Graphique III-7

Distribution (%) des employés d'origine québécoise,
par régions administratives



source: fichier Price

Typologie des régions administratives:

01-Bas St-Laurent

03-Québec

04-Mauricie/Bois-Francs

05-Estrie

06-Montréal

07-Outaouais

08-Abitibi/Témiscamingue

09-Côte-Nord

11-Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine

12-Chaudière/Appalaches

14-Lanaudière

15-Laurentides

16-Montérégie

De cette proportion, 53,0% (62/117) proviennent des Iles-de-la-Madeleine. Pour la Gaspésie, la majorité des individus qui en sont originaires viennent de Saint-Godefroi, dans le comté de Bonaventure⁴. Selon Charland, 125 familles acadiennes et 49 gaspésiennes sont à Kénogami en 1925. Ces travailleurs auraient été formés à la fabrication du papier au Nouveau-Brunswick et aux États-Unis (J.-P. Charland, 1990, p.274).

La proximité de la région de Québec de même que le fait qu'elle inclut Charlevoix peuvent expliquer, du moins en partie, la fréquence des individus qui disent venir de cette région, qui représentent 21,9% (94/429) de l'échantillon. Soulignons que Charlevoix représente à elle seule 19,1% de cette population, le reste venant surtout de Québec même. En troisième lieu vient la région de Montréal avec 12,8% (54/423) de l'échantillon. Il s'agit d'un pourcentage assez important compte tenu du fait qu'il existe plusieurs grandes industries dans cette région. La région du Bas-Saint-Laurent, avec une représentation de 11,1%, (47/423) fournit un peu moins d'individus que la région de Montréal.

Les autres régions ne participent que légèrement au processus migratoire des individus vers l'industrie papetière de Kénogami. La Mauricie/Bois-Francs, 7,3% (31/423) ne représente qu'une faible proportion, suivie en cela par la Côte-Nord avec 2,6% (11/423) et la

⁴ Il s'agit d'une portion du territoire gaspésien déjà exploité par la compagnie Price.

Montréal avec 2,4% (10/423). Les autres régions ont moins de 10 représentants chacune.

Tableau III-5
Proportion de départs avant un an (%), selon la région administrative
d'origine, compagnie Price, 1912-1942

# Région administrative	N.a./ total de la région	%
Bas-Saint-Laurent (01)	25/47	53,2
Québec (03)	58/94	61,7
Mauricie/Bois-Francs (04)	25/31	80,6
Estrie (05)	6/8	75,0
Montréal (06)	39/54	72,2
Outaouais (07)	2/3	66,7
Abitibi/Témiscamingue (08)	1/2	50,0
Côte-Nord (09)	7/11	63,6
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (11)	59/117	50,4
Chaudière/Appalaches (12)	33/44	75,0
Lanaudière (14)	1/1	100,0
Laurentide (15)	1/1	100,0
Montréal (16)	8/10	80,0
Total:	265/423	62,6

source: fichier Price

Toutes les régions d'origine sont fortement concernées par les départs hâtifs. Au total, la proportion des départs avant un an représente 62,6%, confirmant encore là un fort taux de roulement de la main-d'oeuvre dans l'entreprise (tableau III-5). La proportion des durées d'emploi inférieures à un an est néanmoins sensiblement inférieure chez les Québécois que chez les autres groupes d'immigrants.

À l'instar des autres travailleurs migrants, la majorité des Québécois arrivent à l'usine de Kénogami durant les années 1923 à 1927. Ils sont eux aussi très mobiles, ne demeurant en général dans l'entreprise que cinq années ou moins. L'embauche est stationnaire entre les années 1928 et 1937. Par contre, une augmentation est constatée durant la période 1938-1942. Pour ces années, quelques Québécois (excluant les Saguenayens) atteignent 20 années de service dans l'entreprise mais ils sont en très petit nombre.

3.4.5 Les Saguenayens

Les individus originaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean représentent 42,4% (469/1107) des employés. Les individus demeurant à proximité de la ville de Kénogami (micro-région du Haut-Saguenay) représentent près des deux tiers de la population, 65,2% (306/469). Ils sont suivis par le secteur du Lac-St-Jean Est avec 18,3% (86/469) des individus et du Lac-St-Jean Ouest avec 16,4% (77/469). Le secteur urbain (Chicoutimi et Jonquière) fournit plus de la moitié des individus de l'usine de Kénogami, ce groupe étant quantitativement le plus important de l'échantillon. Il se répartit un peu différemment lors de l'analyse de la mobilité. Ainsi, pour les années 1923-1927, ils sont légèrement moins nombreux que les autres Québécois à être embauchés.

3.5 La mobilité professionnelle

Comment se répartit l'occupation des travailleurs de l'échantillon? Les fiches d'embauche permettent de connaître les activités des individus au début et à la fin de leur séjour dans l'entreprise. Nous avons utilisé la distribution par catégories socio-professionnelles élaborée à l'IREP (G. Bouchard, 1996b). Pour les catégories au début de l'emploi, nous pouvons constater l'importance des journaliers (ouvriers semi et non spécialisés), qui représentent 81,6% (1183/1449) des employés de l'usine (tableau III-6).

L'usine de Kénogami utilise deux procédés de fabrication du papier: le procédé chimique qui requiert une plus grand besoin de main-d'oeuvre qualifiée et le procédé mécanique qui a besoin d'ouvriers peu qualifiés, d'où l'importance numérique des journaliers. La compagnie a donc besoin des deux types de travailleurs (Légaré, 1991, p. 31). Les ouvriers spécialisés et les gens de métier, par exemple les électriciens, représentent 12,8% des individus. Les employés de bureau, cols blancs et non spécialisés représentent 2,2% des individus. La différence la plus importante entre le début et la fin de l'emploi concerne les cadres et les cols blancs spécialisés; 1,1% des employés sont dans ces catégories au début de l'emploi contre 3,0% des individus à la fin de leur service.

Tableau III-6

Distribution des individus par catégories professionnelles,
au début et à la fin de l'emploi, compagnie Price, 1912-1942

Catégorie à la fin de l'emploi

		8	11	12	14	17	19	20	21	Total
	8	2								2
Catégorie	11		10				1		4	15
au	12			1						1
début	14				28				3	31
de	17					1				1
l'emploi	19	1	6				88		15	110
	20						2	52	22	76
	21		22	3	10		30	14	1104	1183
	Total	3	38	4	38	1	121	66	1148	1419

sources: fichier Price
IREP

indéterminés: 30 individus

Typologie (* Codification élaborée par l'IREP):

Travailleurs non-manuels	Travailleurs manuels
8: profession libérale	17: artisan
11: cadre	19: ouvrier spécialisé
12: col blanc spécialisé	20: gens de métier
14: employé de bureau, col blanc semi et non-spécialisé	21: ouvrier semi et non-spécialisé

Au-delà d'une réelle stabilité entre l'occupation à l'embauche et celle à la fin de l'emploi chez Price, certains changements d'occupation démontrent qu'il existait une certaine mobilité professionnelle dans l'entreprise. Parmi les ouvriers spécialisés, nous constatons que certains deviennent cadres tandis que d'autres deviennent journaliers. Les ouvriers semi et non spécialisés, qui sont les plus nombreux (83,4%

de l'ensemble) voient 7% des leurs changer d'occupation en cours de route. Ainsi, 1,8% des ouvriers deviennent cadres. Certains autres deviennent ouvriers spécialisés ou entrent dans la catégorie des gens de métier.

Nous avons vu que les fiches d'embauche comportent quelques femmes à l'emploi de la compagnie Price. Que font ces femmes dans l'entreprise? Où sont-elles affectées? La majeure partie des employées travaillent au *staff house*, la maison du personnel. Elles sont cuisinières, serveuses. D'autres travaillent au bureau de la paye comme commis aux salaires, tandis qu'une minorité agit généralement à titre de secrétaire-sténodactylo.

Pour ce qui est des hommes, la majorité des travailleurs occupe la fonction d'hommes à tout faire dans l'entreprise. Il s'agit d'employés pouvant effectuer les travaux manuels de base requis dans ce secteur industriel. Le seul individu se qualifiant pour deux occupations est journalier-menuisier tandis que les trois individus appartenant à une profession libérale sont ingénieurs dans l'entreprise.

La répartition en fonction de l'origine laisse par contre entrevoir certaines indications; quelques origines subissent des changements importants de représentation dans certaines occupations. Par exemple, les employés originaires des autres provinces canadiennes

représentent 14% des cadres et professions libérales au début de l'emploi et ils chutent de moitié à la fin avec 7% (tableau III-7). Par contre, l'Est du Québec fournit 13% des cadres et professions libérales au début tandis qu'à la fin, 22% de ceux-ci proviennent de cette région. Pour le Saguenay/Lac-Saint-Jean, au début de l'emploi, 35% des cadres et professions libérales sont originaires de cette région; nous constatons une très légère baisse car la proportion s'établit à 34% à la fin de l'emploi.

Tableau III-7

Distribution des catégories professionnelles selon l'origine (%),
au début et à la fin de l'emploi, compagnie Price, 1912-1942

Origine	Prof. libérale et cadre, (8,11,12)		Emp. bureau (14)		Artisan (17)		Gens métier (19,20)		Ouvriers (21)	
	D*	F**	D	F	D	F	D	F	D	F
Europe	25	20	15	14	100	100	13	12	13	13
U.S.A.	0	2	4	7	0	0	1	2	1	1
Canada	14	7	4	3	0	0	6	7	6	6
Ouest Qc	13	15	24	21	0	0	13	12	13	13
Est Qc	13	22	20	21	0	0	26	26	26	26
Sag-Lac	35	34	33	34	0	0	41	41	41	41
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

*D: occupation à l'embauche

**F: occupation au départ de l'employé

source: fichier Price

Nous avons aussi analysé l'occupation des individus selon certains lieux géographiques spécifiques. Par exemple, pour Chandler en Gaspésie, 17% des individus qui en sont originaires sont des cols blancs et des employés de bureau, 33% des ouvriers spécialisés et des gens de métier. Il s'agit là du groupe d'employés qui fournit, proportionnellement, le moins de journaliers, soit 50%. Price a recruté à cet endroit une partie de la main-d'oeuvre nécessaire au bon fonctionnement de son usine de Kénogami. La région de La Tuque est représentée par 43% d'ouvriers spécialisés et de gens de métier. Rappelons que ces deux sous-régions possèdent des industries papetières se comparant avec les installations de Kénogami, caractérisées par une certaine mobilité du personnel de ces usines, mobilité plus marquée au sein du personnel spécialisé.

Finalement, Montréal et Québec fournissent une bonne part de journaliers même si les professions libérales, les cadres et les employés de bureau ne sont pas absents. Les ouvriers spécialisés sont aussi représentés de manière significative; Montréal avec 26% de sa population ouvrière et Québec avec 14% d'employés de la même catégorie.

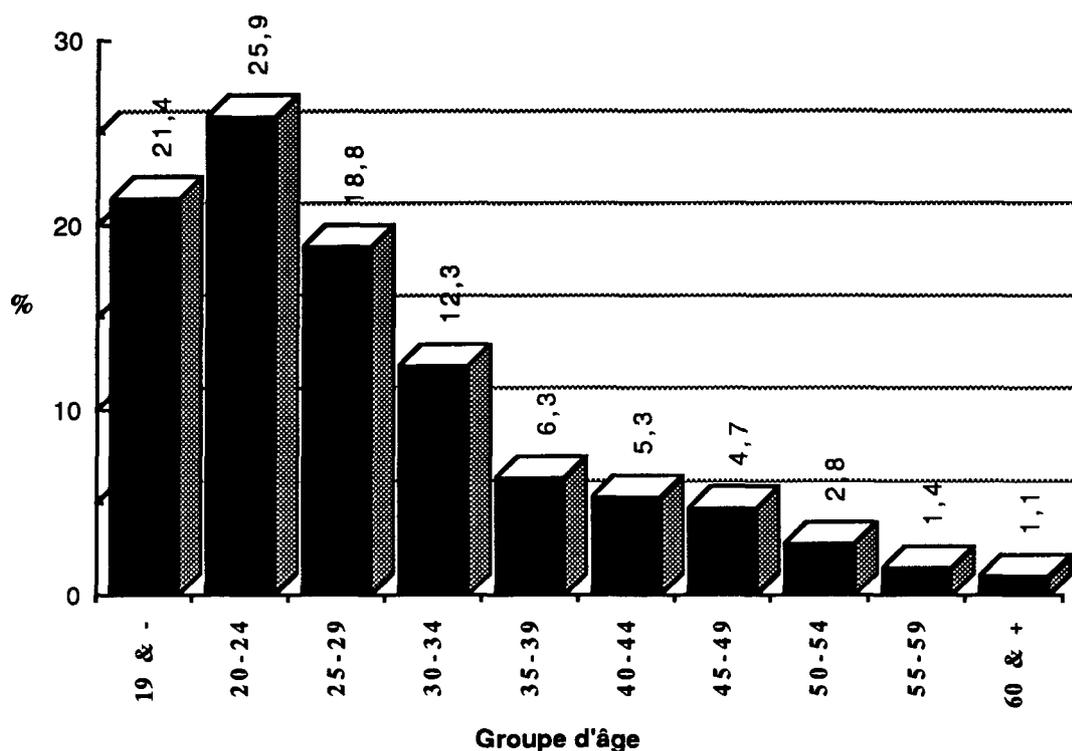
3.6 L'âge et l'état matrimonial à l'embauche

Le graphique III-8 présente une vue d'ensemble de la structure par âge des individus de notre étude au moment de l'embauche. Ainsi,

le groupe le plus important est celui des 20-24 ans avec 25,9% des individus (371/1433). Suit, non loin derrière, la catégorie des 19 ans et moins avec une proportion de 21,4% (306/1433). Dans cette catégorie, quelques individus sont des adolescents lors de leur embauche: 11% d'entre eux ont 16 ans, 5% ont 15 ans. Un individu déclare n'avoir que 11 ans. La plus grande partie des individus de ce groupe (30%) déclarent être âgés de 18 ans. À titre d'information, rappelons que le Québec uniformise à 14 ans l'âge minimum pour le travail et ce, à partir de 1910. On interdit l'embauche des enfants de moins de 16 ans en 1919, sauf s'ils ont complété la sixième année (CSN/CEQ, 1979, p.74). Suivant de près les 19 ans et moins, le groupe des 25-29 ans représente 18,8% des individus (270/1433). L'âge moyen est de l'ordre de 28,7 ans tandis que l'âge médian est de 25,7 ans. Comparativement au Québec pour 1921, où 18,3% des employés ont moins de 19 ans (3% ont moins de 15 ans), de 20 à 34 ans, l'on constate que 45,8% des travailleurs des usines de pâtes et papiers entrent dans cette catégorie et que 24,7% ont entre 35 et 49 ans (J.-P. Charland, p.278).

Graphique III-8

Structure par âges (%) des employés à l'embauche



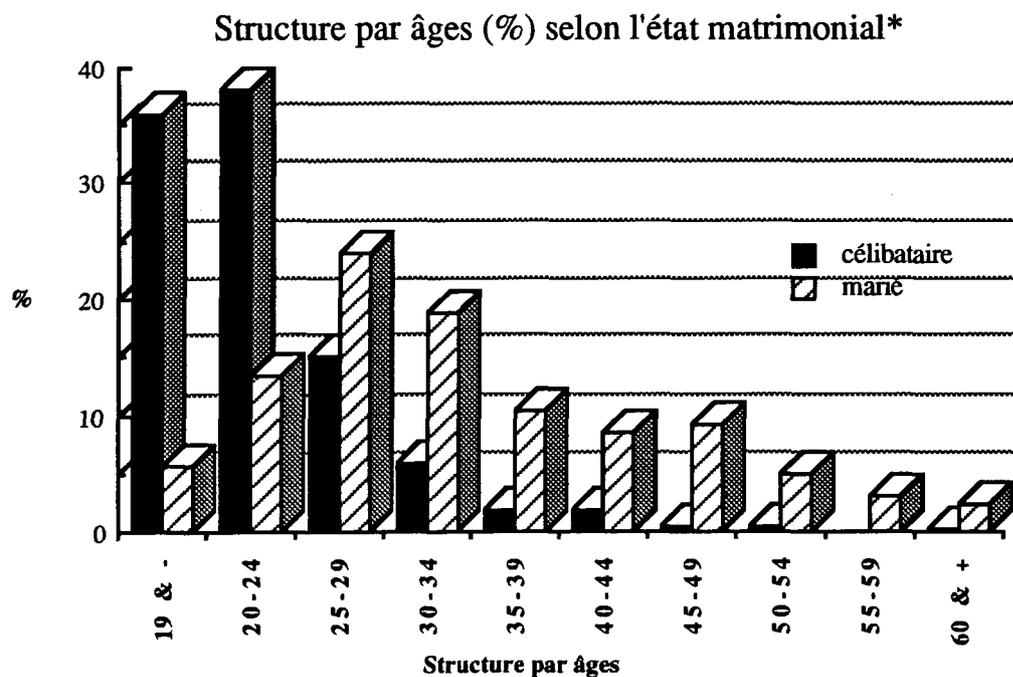
Pour les femmes, la plus jeune est âgée de 17 ans tandis que la plus âgée en a 45. La majorité, 71% (15/21) est toutefois concentrée dans la catégorie des 19 ans et moins et des 20-24 ans. Au moment de l'embauche, elles ont une moyenne d'âge de 25 ans, soit une moyenne légèrement moins élevée que celle des hommes (28,7 ans).

Entre 30-34 ans et 35-39 ans, la démarcation est plutôt accentuée, diminuant de près du double pour cette dernière catégorie (173 contre 90). Par la suite, l'on constate une diminution graduelle de 40 ans à 60 ans, passant de 5,2% de l'échantillon jusqu'à 1,2% pour les

individus plus âgés qui sont peu nombreux en partie à cause du travail très pénible et à la préférence qu'accorde l'employeur aux individus ayant charge de famille (J.-P. Charland, p.278).

Quel est le statut matrimonial de ces individus? Dans le graphique III-9, l'état civil se répartit de la manière suivante: 52,2% (716/1371) des individus sont célibataires à l'embauche, 47,8% (655/1371) sont mariés. La forte proportion de célibataires est liée au nombre élevé de jeunes travailleurs. Ainsi, 643 célibataires sur 716 (soit 89,8%) ont moins de 30 ans; trois célibataires sur quatre ont moins de 25 ans. En moyenne, les célibataires étaient âgés de 23,0 ans à l'embauche.

Graphique III-9



*Les veufs ne sont pas inclus dans ce graphique.

Pour les individus mariés, l'âge moyen est 34,3 ans. Le groupe des 25-29 ans est le plus important avec 157 individus (24,0%). En second lieu, les employés âgés entre 30 et 34 ans représentent 124 individus (18,9%). Près de 58% des individus mariés sont âgés d'au moins 30 ans au moment de l'embauche. Nous observons évidemment dans ce graphique une distribution plus étendue chez les gens mariés que chez les célibataires, ce qui n'est guère surprenant compte tenu du cycle de vie familiale.

Quelques individus sont veufs. Cette catégorie représente une très légère proportion de l'échantillon: 1,3% (18/1389) des individus, qui se répartissent entre les catégories âgées de 25 à 29 ans jusqu'à celle des 55-59 ans. En fait, les plus nombreux sont dans les 30-34 ans (5 individus).

3.7 Les chefs de famille

Par cette variable, nous avons voulu connaître le nombre d'enfants de moins de 21 ans déclarés par les individus à leur embauche (tableau III-8). Nous voulons ainsi connaître l'importance des familles.

Tableau III-8

Distribution des individus mariés et veufs selon le nombre d'enfants
âgés de moins de 21 ans déclarés à l'embauche, compagnie Price,
1912-1942

Nombre d'enfants	Marié		Veuf		Total	
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
0	312	46,4	7	1,1	319	47,5
1	74	11,0	6	1,0	80	12,0
2	69	10,3	2	0,3	71	10,6
3	44	6,5	2	0,3	46	6,8
4	55	8,2	1	0,1	56	8,3
5	32	4,8			32	4,8
6	26	3,9			26	3,9
7	19	2,8			19	2,8
8	9	1,3			9	1,3
9	9	1,3			9	1,3
10	2	0,3			2	0,3
11	1	0,1			1	0,1
12	1	0,1			1	0,1
13	1	0,1			1	0,1
15	1	0,1			1	0,1
Total	655	97,2	18	2,8	673	100,0

source: fichier Price

Ainsi, 47,5% (319/673) des individus non célibataires déclarent ne pas avoir d'enfants au moment de leur embauche par la compagnie. Il s'agit là d'une proportion importante des individus étudiés. La distribution s'effectue ensuite de manière décroissante à partir d'un seul enfant, avec une proportion de 12,0% (80/673) jusqu'aux individus déclarant 10 enfants et plus qui représentent avec 0,9% (6/673). Pour obtenir le nombre moyen d'enfants par famille, nous

avons additionné le nombre total d'enfants déclarés que nous rapportons sur le nombre d'individus "chefs de familles". Nous obtenons ainsi 1,9 enfant par famille.

La distribution par classes d'âges rend compte de la jeunesse du groupe étudié (tableau III-9). Au total, le groupe 25 à 29 ans est le plus nombreux: 24,6% (157/639), suivi par le groupe 30 à 34 ans avec 19,2% (123/639) et, en troisième lieu le groupe 20 à 24 ans avec 13,5% (86/639). Comme on pouvait s'y attendre, le nombre d'enfants est fortement lié à l'âge atteint. Nous observons clairement que le nombre d'enfants augmente, de façon générale, avec l'âge des individus.

Tableau III-9
Distribution des chefs de famille, par tranche d'âge,
selon le nombre d'enfants de moins de 21 ans,
compagnie Price, 1912-1942

Groupe d'âge		# d'enfants		# d'enfants		# d'enfants		# d'enfants	
		0 à 3	4 à 7	8 à 11	12 à 15				
		n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
19 &	-	21	3,3						
20 à	24	84	13,2	2	0,3				
25 à	29	141	22,1	16	2,5				
30 à	34	90	14,1	33	5,2				
35 à	39	42	6,6	24	3,8	2	0,3		
40 à	44	29	4,6	18	2,8	7	1,1	1	0,1
45 à	49	30	4,7	22	3,4	8	1,2		
50 à	54	20	3,2	9	1,4	3	0,5	1	0,1
55 à	59	15	2,3	6	1,0				
60 &	+	12	1,9	1	0,1	1	0,1	1	0,1
Total		484	75,7	131	20,5	21	3,3	3	0,5

indéterminés: 34

source: fichier Price

Les familles les plus nombreuses (12 à 15 enfants) se retrouvent d'ailleurs parmi les individus âgés de 40 ans et plus. Les familles comptant 8 à 11 enfants concernent des individus âgés d'au moins 35 ans. En fait, le groupe de travailleurs étudiés comprend surtout des familles en construction (75,7% des chefs de famille ont moins de quatre enfants).

3.8 Conclusion

Dans ce chapitre, l'analyse des périodes d'embauche et de départ fait ressortir l'importance des années 1920. Tout au long de cette décennie, nous pouvons voir l'influence de la conjoncture économique sur l'offre d'emploi. Elle provoque une mobilité effective se traduisant par des séjours très courts dans l'entreprise. Un point central de notre problématique porte sur les lieux d'origine. Notre analyse met en évidence la forte proportion des individus natifs du Québec qui sont embauchés par l'entreprise. Cette province fournit plus de 60% de la population ouvrière dans cette entreprise. Sur les 40% qui restent, rappelons que 23,8% ont des origines indéterminées même si, pour l'ensemble du groupe étudié, 88,7% d'entre eux disent être canadiens-français. Nous remarquons également la présence de travailleurs étrangers. Les travailleurs européens représentent près du double des travailleurs originaires des provinces canadiennes si on exclut le Québec. Nous avons aussi constaté la relative jeunesse des individus embauchés par Price. La tendance se situe entre 15 et 35 ans, ce qui

se traduit par une proportion légèrement supérieure d'individus célibataires.

CHAPITRE QUATRIÈME

LE DESTIN DES TRAVAILLEURS JUMELÉS AU FICHER BALSAC

Nous avons constaté que la papetière Price de Kénogami a une influence certaine sur la venue de migrants au Saguenay. Elle est un facteur de mobilité qui dépasse les frontières régionales. Assurément, l'entreprise attire des travailleurs de plusieurs horizons. Toutefois, les déplacements les plus nombreux se situent au plan intra-régional. Le dernier chapitre porte sur le destin migratoire des individus de notre étude qui ont pu être jumelés au fichier BALSAC. Nous analyserons exclusivement les individus qui ont laissé des traces de leur passage dans la région, en utilisant des données biographiques extérieures aux archives de l'entreprise. Cette opération laisse de côté les travailleurs qui ne sont pas nés dans la région, ne s'y sont pas mariés ou n'y sont pas décédés et qui ne sont pas de religion catholique, ce qui explique leur absence des registres régionaux.

Nous examinerons d'abord les taux de jumelage selon certaines variables ainsi que les types d'événements apparaissant dans le fichier BALSAC, à savoir les rôles tenus par les travailleurs lors d'événements démographiques (naissances, mariages ou décès) par lesquels ces individus entrent ou sortent du fichier. En second lieu, nous nous

intéressons au destin migratoire de ces individus et à leur descendance, qu'il s'agisse de la naissance de leurs enfants ou encore de leur mariage. Ainsi, l'analyse du destin migratoire s'effectuera en fonction de trois catégories d'individus jumelés. En premier lieu, lors du décès d'un individu dans le fichier de population, peu importe l'époque où ce décès survient (avant 1971), l'individu est intégré dans la catégorie "sujet décédé". En second lieu, si aucun événement n'apparaît au fichier de population BALSAC de 1959 à 1971, nous considérons cet individu comme étant parti de la région, donc un "sujet émigré". Nous postulons, pour les fins de l'analyse, que si l'individu n'est pas décédé dans la région et que son nom n'apparaît jamais lors d'événements survenus après 1959 (baptêmes, mariages, décès de conjoint ou d'enfants), il existe de fortes présomptions qu'il ait quitté la région. Si son décès a lieu à l'extérieur de la région, l'individu entre lui aussi dans la catégorie "sujet émigré"⁵. Finalement, si certains événements montrent qu'un individu est présent dans la région, au moins jusqu'en 1971, celui-ci est intégré dans la catégorie des "sujets permanents".

Nous voulons connaître la proportion d'individus nés dans la région du Saguenay, qui s'y sont mariés, qui y sont décédés et qui y ont laissé une progéniture. Nous examinerons également les mariages

⁵ Lors d'un baptême ou d'un mariage d'enfant, la mention "feu" peut précéder le nom du père. Dans ce cas, l'absence d'acte de décès dans la région indique que l'individu est décédé à l'extérieur.

des enfants des travailleurs dans la région ainsi que le lieu de la dernière résidence apparaissant dans le fichier de population.

4.1 Analyse des taux de jumelage et des modes d'entrée et de sortie dans le fichier BALSAC

4.1.1 Les taux de jumelage

En premier lieu, nous avons voulu connaître la répartition du jumelage selon l'origine (ensemble et régions administratives du Québec) et l'état matrimonial des travailleurs. La répartition du jumelage selon l'origine (tableau IV-1) montre que les Québécois représentent 80,4% (561/698) des individus jumelés au fichier Balsac, soit presque le double de leur proportion (44,1%) parmi les non jumelés. Leur taux de jumelage est de 62,9%, alors que ceux des autres origines sont inférieurs à 22%.

C'est sans surprise que nous constatons une plus forte proportion de jumelage pour les Québécois. Néanmoins, 37% d'entre eux n'ont pu être jumelés. Il semble donc que la mobilité soit un facteur de non jumelage pour plusieurs travailleurs de cette entreprise. Nous avons déjà constaté cette mobilité lors de l'étude relative à la durée d'emploi, notamment lors de la répartition selon la durée d'emploi inférieure à un an (tableau III-2). Les données relatives au jumelage des individus

confirment donc cette mobilité qui se traduit par une absence d'éléments biographiques au sein du fichier Balsac.

Tableau IV-1
Répartition et taux de jumelage selon l'origine

Origine	Jumelé		Non jumelé		Total		Taux de jumelage
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%	
Europe	11	1,6	119	15,8	130	9,0	8,5
États-Unis	4	0,5	15	2,0	19	1,3	21,1
Canada (sauf Québec)	11	1,6	55	7,3	66	4,5	16,7
Québec	561	80,4	331	44,1	892	61,6	62,9
Indéterminée	111	15,9	231	30,8	342	23,6	32,5
Total	698	100,0	751	100,0	1449	100,0	48,2

Nous allons maintenant étudier le jumelage des Québécois selon les régions administratives qu'ils déclarent à leur embauche (tableau IV-2). Les individus originaires de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean y sont les plus nombreux à être jumelés avec une proportion de 70,9% (416/561) des jumelés. Viennent ensuite les travailleurs originaires de la région de la Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine (9,0% des jumelés), ceux de la région de Québec (5,6%) et ceux du Bas-Saint-Laurent (5,5%). Du côté des non jumelés, la région la plus importante

est celle de la Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine avec une proportion de 12,3% (64/331) du total des individus non jumelés. La région de Québec vient en second avec 11,7% (61/331) des individus, suivie par la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean avec 10,2% (53/331) de l'échantillon.

Tableau IV-2
Répartition et taux de jumelage des Québécois selon les régions administratives

Origine	Jumelé		Non jumelé		Total		Taux de jumelage
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%	%
Bas St-Laurent	32	5,5	15	2,9	47	5,3	68,1
Sag/Lac St-Jean	416	70,9	53	10,2	469	52,6	88,7
Québec	33	5,6	61	11,7	94	10,5	35,1
Maur/Bois-Francis	7	1,2	24	4,6	31	3,5	22,6
Estrie	2	0,3	6	1,2	8	0,9	25,0
Montréal	5	0,9	49	9,4	54	6,1	9,2
Outaouais	0	0	3	0,6	3	0,3	0,0
Abit/Témiscamingue	1	0,2	1	0,2	2	0,2	50,0
Côte-Nord	6	1,0	5	1,0	11	1,2	54,5
Gasp/Iles Madeleine	53	9,0	64	12,3	117	13,1	45,3
Chaud/Appalaches	5	0,9	39	7,5	44	5,0	11,4
Lanaudière	0	0	1	0,2	1	0,1	0,0
Laurentide	0	0	1	0,2	1	0,1	0,0
Montérégie	1	0,2	9	1,7	10	1,1	10,0
Total	561	100,0	331	100,0	892	100,0	62,9

L'analyse de ce tableau indique donc que le taux de jumelage est nettement plus élevé pour les individus originaires du Saguenay-Lac-

Saint-Jean (88,7%) que pour ceux des autres régions. Pour la plupart des régions du Québec, la majorité des travailleurs n'a pu être jumelée au fichier Balsac. Ainsi en est-il des régions de Québec, (taux de jumelage de 35,1% seulement), de la Mauricie/Bois-francs (22,6%), de l'Estrie (25%), de Montréal (9,2%), de la Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine (45,3%), de la région Chaudière/Appalaches (11,4%) ainsi que de la Montérégie (10%). Cela laisse supposer que la plupart des travailleurs originaires de ces régions ne demeurent pas dans la région hôte.

En ce qui concerne l'état matrimonial, les données du tableau IV-3 montrent que ce sont les travailleurs mariés qui possèdent le plus haut taux de jumelage, soit 62,1%. Les travailleurs mariés représentent 45,7% (662/1449) du total de l'échantillon, mais 58,9% (411/698) des jumelés et 33,4% (251/751) des non jumelés.

Tableau IV-3
Répartition et taux de jumelage selon l'état matrimonial

État civil	Jumelé		Non jumelé		Total		Taux de jumelage
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%	%
Célibataire	266	38,1	452	60,2	718	49,6	37,0
Marié	411	58,9	251	33,4	662	45,7	62,1
Veuf	8	1,1	10	1,3	18	1,2	44,4
Indéterminés	13	1,9	38	5,1	51	3,5	25,5
Total	698	100,0	751	100,0	1449	100,0	48,2

Le faible taux de jumelage des célibataires dénote fort probablement une mobilité que nous avons d'ailleurs notée lors de l'analyse du graphique III-9, relatif à la structure par âges selon l'état matrimonial. En somme, la possibilité qu'un individu laisse des traces dans l'état civil et religieux est plus grande s'il est déjà marié. Les sections qui suivent ne concernent que les travailleurs jumelés.

4.1.2 Les modes d'entrée et de sortie

Les travailleurs jumelés représentent donc 48,2% de l'échantillon. Le fichier BALSAC contient des informations relatives à l'histoire démographique de ces individus. Les renseignements contenus dans ce fichier seront ici utilisés selon des critères particuliers. En effet, nous pouvons connaître par quel type d'événement un individu donné a été intégré au fichier. Les types d'entrée en observation sont déterminés en premier lieu en fonction du sujet ou de l'individu comme tel. Ils peuvent aussi être déterminés en fonction du fait que l'individu peut avoir tenu un rôle lors d'un événement spécifique (parent à un baptême, à un mariage) ou encore, se rapporter à son conjoint, au décès ou au remariage. Ces événements, que nous appellerons "mode d'entrée" au fichier BALSAC, peuvent aussi être analysés en fonction de la date d'apparition de l'événement en question. Le principe est le même lors du dernier événement auquel participe l'individu. Dans ce cas, il s'agira du "mode de sortie" des individus du fichier BALSAC. C'est ainsi que nous avons dressé les

même lors du dernier événement auquel participe l'individu. Dans ce cas, il s'agira du "mode de sortie" des individus du fichier BALSAC. C'est ainsi que nous avons dressé les tableaux des modes d'entrée et de sortie des individus dans le fichier BALSAC.

4.1.2.1 Répartition globale selon le type d'événement

En premier lieu, le type d'événement le plus important en rapport avec le mode d'entrée au fichier concerne les sujets d'acte de baptême avec 51,3% (358/698) de l'ensemble des individus jumelés (tableau IV-4). Les sujets d'acte de mariage représentent 26,5% (185/698). Finalement, les parents à un baptême représentent une proportion de 15,3% (106/698) des modes d'entrée.

Les autres types d'événements présentent des proportions relativement peu élevées. Qu'en est-il des modes de sortie du fichier BALSAC? Sur le même nombre d'individus jumelés, nous observons que l'événement "parent à un mariage" arrive en tête avec 41,0% (286/698) de l'ensemble des individus jumelés. Nous constatons par ailleurs une répartition plus égale entre les différents événements. Ainsi, les "sujets d'acte de décès mariés" représentent 16,3% (114/698). Si l'on compare les résultats entre les modes d'entrée et de sortie du fichier, la situation montre évidemment des différences notables. Ainsi, 51% des individus entrent dans le fichier par l'acte de baptême tandis que seulement 6% en sortent. Ces derniers sont

célibataires en 1971 ou ils ont émigré avant leur mariage (ou leur décès).

Il en est de même pour les "sujets d'acte de mariage" qui passent de 26,5% à l'entrée à 2,2% à la sortie du fichier, tout comme les "sujets d'acte de décès mariés" qui n'étaient que de 1,1% à l'entrée pour atteindre 16,3% à la sortie et les "conjoint d'un sujet d'acte de décès" avec un faible pourcentage de 0,3% à l'entrée, pour atteindre une proportion de 11,9% à la sortie du fichier BALSAC.

Tableau IV-4

Distribution des individus jumelés selon les modes d'entrée et de sortie dans le fichier BALSAC

Type d'événement	Mode d'entrée*		Mode de sortie**	
	n.a.	%	n.a.	%
Sujet d'acte de baptême	358	51,3	44	6,3
Sujet d'acte de décès célibataire	3	0,4	10	1,4
Sujet d'acte de mariage	185	26,5	15	2,2
Sujet d'acte de remariage	3	0,4	9	1,3
Sujet d'acte de décès marié	8	1,1	114	16,3
Parent à un baptême	106	15,3	93	13,3
Parent à un décès	9	1,3	25	3,6
Parent à un mariage	24	3,4	286	41,0
Conjoint d'un sujet d'acte de décès	2	0,3	83	11,9
Conjoint d'un sujet d'acte de remariage	-	-	19	2,7
Total	698	100,0	698	100,0

source: fichier BALSAC

*premier événement apparaissant au fichier BALSAC

**dernier événement apparaissant au fichier BALSAC

Le seul équilibre relatif apparent concerne les "parents à un baptême"; on y constate une proportion de 15,3% à l'entrée, et une légère baisse à la sortie avec une proportion de 13,3%. Étudions maintenant en détail les différents types d'événements contenus dans les modes d'entrée et de sortie.

4.1.2.2 Répartition selon le type d'événement et la période

Les "sujets d'actes de baptême", quantitativement les plus importants, sont nés entre 1859 et 1929 (tableau IV-5). Les plus nombreux, avec une proportion de 33,0% (118/358), sont nés dans la décennie 1900-1909. Viennent ensuite les individus baptisés entre 1890 et 1899 avec une proportion de 21,8% (78/358). Le reste se répartit comme suit: 15,4% pour la décennie 1910-1919 (55/358), suivie de la décennie 1920-1929 avec 13,7% (49/358). À partir de 1930, les individus n'apparaissent plus dans les "actes de baptême", ce qui est normal étant donné que l'échantillon arrête à 1942 (ce qui donnerait des âges à l'embauche de 12 ans et moins). Seuls 3 individus apparaissent comme "sujets d'acte de décès célibataires", tous après 1960. Dans la catégorie "sujet d'acte de mariage", la majorité des événements est concentrée dans la période 1920-1939 avec 58,4% (108/185). La plupart des autres individus se sont mariés entre 1910 et 1919 (17,8%) ou entre 1940 et 1949 (15,1%). L'analyse met en lumière les années charnières relatives aux mariages des

individus jumelés de l'échantillon. Les plus nombreux cas de "parents à un baptême" se situent dans la décennie 1920-1929 avec une proportion importante de 52,8% (56/106). En second lieu, la décennie 1940-1949 atteint 20,8% (22/106) des individus.

Tableau IV-5

Distribution des individus jumelés selon les modes d'entrée
dans le fichier BALSAC, par décennies

Période de l'événement	Type d'événement									Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1859-1870	9	-	-	-	-	-	-	-	-	9
1871-1879	11	-	1	-	-	-	-	-	-	12
1880-1889	38	-	-	-	-	-	-	-	-	38
1890-1899	78	-	6	1	-	1	1	-	-	87
1900-1909	118	-	6	-	-	6	-	-	-	130
1910-1919	55	-	33	-	-	11	3	-	-	102
1920-1929	49	-	56	1	1	56	3	11	-	177
1930-1939	-	-	52	-	-	9	1	3	-	65
1940-1949	-	-	28	1	2	22	1	5	1	60
1950-1959	-	-	3	-	5	1	-	4	1	14
1960-1970	-	3	-	-	-	-	-	1	-	4
Total	358	3	185	3	8	106	9	24	2	698

Source: fichier BALSAC

Typologie:

- | | |
|--|--|
| 1: sujet d'acte de baptême | 6: parent à un baptême |
| 2: sujet d'acte de décès (célibataire) | 7: parent à un décès |
| 3: sujet d'acte de mariage | 8: parent à un mariage |
| 4: sujet d'acte de remariage | 9: conjoint d'un sujet d'acte de décès |
| 5: sujet d'acte de décès (marié) | |

Finalement, les "parents à un mariage", qui ne représentent que 3% des individus, sont tous répartis de 1920 à 1970. Les plus nombreux sont là aussi dans la décennie 1920-1929 avec une

proportion de 46% (11/24). Viennent ensuite les décennies 1940-1949 avec 21% (5/24) et 1950-1959 avec 17% (4/24) des individus.

En ce qui a trait aux périodes où se produisent les derniers événements relatifs aux individus jumelés, on constate d'abord que les individus qui apparaissent pour la dernière fois au fichier en vertu de leur acte de baptême se répartissent entre 1890 et 1929, les plus nombreux appartenant au groupe 1920-1929, avec 46% (20/44) des individus (tableau IV-6).

Tableau IV-6
Distribution des individus jumelés selon les modes de sortie
dans le fichier BALSAC, par décennies

Période de l'événement	Type d'événement										Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1890-1899	6										6
1900-1909	13										13
1910-1919	5					1					6
1920-1929	20	2			2	28	5	5			62
1930-1939		2	5		4	9	4	5	3		32
1940-1949			8	3	7	23	4	15	6	6	72
1950-1959		2	2		21	17	2	43	17	5	109
1960-1969		3		5	54	15	4	147	36	5	269
1970 & +		1		1	26		6	71	21	3	129
Total	44	10	15	9	114	93	25	286	83	19	698

Source: fichier BALSAC

Typologie:

- | | |
|--|---|
| 1: sujet d'acte de baptême | 6: parent à un baptême |
| 2: sujet d'acte de décès (célibataire) | 7: parent à un décès |
| 3: sujet d'acte de mariage | 8: parent à un mariage |
| 4: sujet d'acte de remariage | 9: conjoint d'un sujet d'acte de décès |
| 5: sujet d'acte de décès (marié) | 10: conjoint d'un sujet d'acte de remariage |

région avant de se marier, ils peuvent être demeurés célibataires sans être décédés avant 1970, ils peuvent s'être mariés après 1970 et avoir quitté ou non la région par la suite.

Les "sujets d'acte de décès célibataires" (1,4% des individus) sont décédés entre 1920 et la dernière période étudiée. Du côté des "parents à un baptême", la séquence débute en 1919 et s'étend jusqu'à la décennie 1960. Certaines périodes accusent des hausses importantes. Ainsi en est-il de 1920-1929 avec 30% de la catégorie et 1940-1949 avec 25%. Pour ce qui est des catégories 5 (sujet d'acte de décès), 8 (parent à un mariage) et 9 (conjoint d'un sujet d'acte de décès), nous constatons une pointe durant la décennie 1960 avec, respectivement, 47%, 51% et 43% des individus concernés.

Les modes d'entrée et de sortie du fichier BALSAC permettent d'apporter quelques éléments d'analyse. Ainsi, il appert que près de la moitié des travailleurs jumelés (48,7%) sont nés à l'extérieur du Saguenay et ont migré à un moment ou à un autre de leur vie. Ils ont pu venir soit comme enfants à charge d'un couple migrant, soit comme célibataires s'étant déplacé seuls ou soit avec des individus mariés. Les modes de sortie sont plus difficiles à interpréter parce que le fichier s'arrête en 1971 (les individus qui ne sont pas décédés au Saguenay peuvent soit être toujours vivants en 1971, soit partis depuis plus ou moins longtemps). La section qui suit approfondit cet aspect de l'étude.

4.2 Itinéraires démographiques et résidentiels

Dans cette section, notre objectif est, d'une part, de cerner les caractéristiques démographiques (naissances, mariages, décès) des individus jumelés de notre échantillon. D'autre part, nous examinerons la descendance et le cheminement résidentiel de ces individus.

4.2.1 Parcours démographique individuel

En premier lieu, nous voulons savoir quelles sont les caractéristiques démographiques des individus jumelés du groupe étudié. Rappelons que, malheureusement, les mariages et les décès qui se sont produits après 1971 n'ont pu être pris en compte dans notre analyse. Au total, 55% des individus jumelés ne sont pas décédés dans la région avant 1971. Que sont devenus ces individus? À l'aide du fichier BALSAC, nous avons pu recueillir certaines informations à ce sujet (tableau IV-7).

Au total, les individus qui ont émigré représentent 65,6% (252/384) de l'ensemble des destins migratoires; ils sont suivis des sujets permanents qui représentent 34,4% (132/384). Soulignons que le tiers des sujets que nous considérons comme émigrés (84/252) sont nés et se sont mariés dans la région.

Tableau IV-7

Distribution des individus jumelés non décédés dans la région (avant 1971), par type de sujet, selon le destin migratoire

Type de sujet	Destin migratoire				Total	
	Sujet émigré		Sujet permanent			
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
né dans la région	44	100,0	-	-	44	100,0
né et marié dans la région	84	51,0	81	49,0	165	100,0
marié dans la région	69	66,0	36	34,0	105	100,0
autres	55	79,0	15	21,0	70	100,0
Total	252	65,6	132	34,4	384	100,0

L'analyse selon le type de sujet en fonction du destin migratoire montre que les sujets nés dans la région mais qui ne s'y sont pas mariés ont migré dans une proportion de 100%. Toutefois, seuls 7% des travailleurs jumelés sont dans cette situation. Le sujet qui est né et qui s'est marié dans la région est le plus important du groupe étudié. Nous y constatons une répartition à peu près égale entre le sujet émigré (51%) et le sujet permanent (49%). Finalement, la majorité des travailleurs qui ne sont pas nés ici mais s'y sont mariés (66,0%) ont quitté la région et 34% sont demeurés ici au moins jusqu'en 1971.

4.2.2 La descendance dans la région

Le fichier de population BALSAC permet de retracer les liens familiaux des individus dans la région. Par cet exercice, nous voulons cerner l'importance quantitative des familles des individus jumelés de notre échantillon, de manière à en évaluer l'enracinement potentiel. La distribution de ces individus selon le nombre d'enfants nés dans la région apparaît au tableau IV-8.

Tableau IV-8
Distribution des individus jumelés selon le nombre d'enfants nés dans la région avant 1971, par destin migratoire

# d'enfants	Destin migratoire						Total	
	Sujet décédé		Sujet émigré		Sujet permanent			
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
Aucun	56	17,8	72	28,6	2	1,5	130	18,6
1 à 3	58	18,5	83	33,0	21	15,9	162	23,2
4 à 6	55	17,5	43	17,1	29	22,0	127	18,2
7 à 9	59	18,8	22	8,7	33	25,0	114	16,4
10 à 12	52	16,6	16	6,3	28	21,2	96	13,7
13 et plus	34	10,8	16	6,3	19	14,4	69	9,9
Total	314	100,0	252	100,0	132	100,0	698	100,0

source: fichier BALSAC

Ainsi, 18,6% (130/698) des individus n'ont eu aucun enfant dans la région avant 1971. Ceux qui ont eu de 1 à 3 enfants représentent une proportion de 23,2% (162/698). Viennent ensuite le groupe de 4 à 6 enfants nés dans la région avec 18,2% (127/698) des individus de

l'échantillon, suivis du groupe 7 à 9 enfants avec une proportion de 16,4% (114/698).

Cette distribution des individus selon le nombre d'enfants nés dans la région varie sensiblement en fonction du destin migratoire des individus. Ainsi, les sujets qui, selon nos informations, ont quitté la région n'ont pas d'enfant dans une proportion de 28,6% (72/252), comparativement à 17,8% (56/314) pour les sujets décédés et 1,5% seulement pour les sujets permanents. Par la suite, nous observons que la distribution des sujets décédés se répartit comme suit: 18,5% (58/314) des individus ont des familles de 1 à 3 enfants. La plus forte proportion appartient aux individus ayant entre 7 et 9 enfants avec 18,8% (59/314). Soulignons que les individus ayant 13 enfants et plus atteignent une proportion de 10,8% (34/314). Pour les sujets émigrés, nous constatons des différences marquées, particulièrement à partir de la catégorie 7 à 9 enfants. Ainsi, seulement 8,7% (22/252) des individus entrent dans cette catégorie. Pour les individus ayant 10 à 12 enfants et 13 enfants et plus, les proportions ne sont que de 6,3% (16/252). Nous remarquons également que les sujets émigrés ont la plus forte proportion dans la catégorie 1 à 3 enfants avec 33,0% (83/252). À cet égard, il s'agit globalement de la catégorie la plus importante en vertu d'une proportion de 23,2% (162/698) de la totalité.

Règle générale, à partir du quatrième enfant, les sujets permanents ont les plus fortes proportions d'enfants: de 4 à 6 enfants, 22,0% (29/132), 25,0% (33/132) pour la catégorie 7 à 9 enfants, 21,2% (28/132) pour les familles de 10 à 12 enfants et finalement 14,4% (19/132) pour la catégorie 13 enfants et plus. Ces proportions relativement élevées, comparativement aux autres catégories établies, s'expliquent par le fait que ces individus ont passé toute leur vie féconde au Saguenay.

L'analyse de ce tableau laisse voir au moins deux phénomènes. En premier lieu, pour plusieurs individus, aucune naissance n'apparaît dans leur profil biographique, les sujets qui ont quitté la région étant les plus concernés à cet égard. Les sujets qui ont migré peuvent avoir quitté la région alors que leurs enfants étaient relativement jeunes. En second lieu, ils peuvent avoir quitté la région alors qu'ils étaient au début de leur mariage, ce qui n'est pas le cas pour les sujets permanents. Soulignons à ce sujet que, globalement, les individus jumelés du groupe de travailleurs étudié ont en moyenne 5,6 enfants. L'analyse du nombre moyen d'enfants en fonction du destin migratoire indique que les sujets décédés ont en moyenne 6,2 enfants. Pour leur part, les sujets qui ont migré en ont 3,8 et les sujets permanents atteignent en moyenne 7,9 enfants.

En complément à cette analyse des naissances dans la région pour les travailleurs qui ont été jumelés au fichier Balsac, vérifions

maintenant comment se répartissent les mariages d'enfants de ces mêmes individus. Au départ, les travailleurs qui n'ont jamais marié un enfant dans la région atteignent une proportion de 33,1% (231/698) (tableau IV-9). Ensuite, pour le groupe 1 à 3 enfants, la proportion atteint 29,8% (208/698) du total des individus jumelés. Cette proportion diminue ensuite à 22,6% (158/698) pour ceux qui ont eu de 4 à 6 enfants mariés. Les individus ayant eu au moins 7 enfants mariés ne représentent que 14,5% de l'ensemble.

Quant à l'analyse selon le destin migratoire, on remarque ici encore des différences notables selon les trois types de destin. Pour les sujets décédés, la plus forte proportion appartient au groupe 1 à 3 enfants mariés avec 32,5% (102/314), suivis de près par le groupe 4 à 6 enfants qui atteint 28,7% (90/314). Les sujets qui ont migré montrent la plus forte proportion d'individus qui ne marient aucun enfant dans la région, soit 62,0% (156/252). Moins de 16,0% d'entre eux ont eu plus de trois enfants mariés dans la région, comparativement à près de 50,0% pour les sujets décédés et permanents.

Finalement, les sujets permanents ont la plus faible proportion d'individus dont aucun enfant ne s'est marié dans la région avec 14,4% (19/132). Par la suite, la répartition s'effectue de 37,1% (49/132) pour le groupe 1 à 3 enfants jusqu'à 4,5% (6/132) pour le groupe 10 à 12 enfants. Soulignons qu'en moyenne, les individus jumelés de

l'échantillon ont marié 3,0 enfants dans la région, ce qui représente environ la moitié du nombre moyen d'enfants nés dans la région. Selon le destin migratoire, nous observons que les sujets décédés ont, comme les permanents, marié en moyenne 4,0 enfants dans la région contre 1,3 pour les émigrés.

Tableau IV-9
Distribution des individus jumelés selon le nombre d'enfants mariés dans la région, (avant 1971) par destin migratoire

# d'enfants	Destin migratoire						Total	
	Sujet décédé		Sujet émigré		Sujet permanent			
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
Aucun	56	17,8	156	62,0	19	14,4	231	33,1
1 à 3	102	32,5	57	22,6	49	37,1	208	29,8
4 à 6	90	28,7	30	11,9	38	28,8	158	22,6
7 à 9	46	14,6	8	3,2	19	14,4	73	10,5
10 à 12	19	6,1	1	0,3	6	4,5	26	3,7
13 et plus	1	0,3	-	-	1	0,8	2	0,3
Total	314	100,0	252	100,0	132	100,0	698	100,0

source: fichier BALSAC

En somme, les individus n'ayant jamais marié un enfant dans la région, la plupart étant des sujets émigrés, représentent une proportion importante de l'échantillon. Il apparaît également une similitude entre les distributions des sujets décédés et celles des sujets permanents.

4.2.3 La dernière résidence connue

Dans cette section, nous analysons le parcours géographique des individus jumelés qui ont, donc, déjà travaillé à Kénogami et qui y ont probablement résidé, en effectuant une distribution des dernières résidences connues à l'aide du fichier BALSAC (tableau IV-10).

Tableau IV-10

Distribution des individus jumelés selon le lieu de dernière résidence connue, par destin migratoire

Résidence	Destin migratoire						Total	
	Sujet décédé		Sujet émigré		Sujet permanent		n.a.	%
	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%		
Haut-Saguenay	129	80,6	188	79,4	95	74,8	412	78,6
Lac-Saint-Jean Est	8	5,0	19	8,0	10	7,9	37	7,1
Lac-Saint-Jean Ouest	20	12,5	15	6,3	13	10,2	48	9,2
Extérieur de la région	3	1,9	15	6,3	9	7,1	27	5,1
Total	160	100,0	237	100,0	127	100,0	524	100,0

source: fichier BALSAC
indéterminés: 174 individus

On note d'emblée une forte proportion de résidences localisées dans le Haut-Saguenay; cette sous-région représente 78,6% (412/524) des cas. La comparaison entre les destins migratoires montre peu de

variations: 80,6% (129/160) pour les sujets décédés, 79,4% (188/237) pour les émigrés et 74,8% (95/127) pour les sujets permanents.

Les sous-régions du Lac-Saint-Jean Est et Ouest sont relativement peu représentées dans l'échantillon avec seulement 7,1% (37/524) du total pour l'Est et 9,2% (48/524) pour l'Ouest du Lac-Saint-Jean. Finalement, les résidences situées à l'extérieur de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean représentent 5,1% (27/524) du total des résidences connues. Les sujets émigrés et permanents résidaient au Lac-Saint-Jean Est dans une proportion d'environ 8%, comparativement à 5% pour les sujets décédés.

Le Lac-Saint-Jean Ouest présente des caractéristiques différentes. Ainsi, les sujets décédés y sont les plus nombreux: 12,5% (20/160) du total de ces individus sont dans cette catégorie. En second lieu, les sujets permanents ont une proportion de 10,2% (13/127) du total. Finalement, les sujets qui ont migré ont relativement moins de représentants dans cette sous-région avec 6,3% (15/237) des individus. Au chapitre des résidences situées à l'extérieur de la région, la plus forte proportion concerne les sujets permanents où 7,1% (9/127) de ces individus y apparaissent. Les sujets émigrés atteignent 6,3% (15/237) et les sujets décédés représentent 1,9% (3/160) du total.

L'analyse du croisement des informations relatives d'une part à l'origine déclarée des individus jumelés à leur embauche et la dernière résidence connue d'autre part (résidence apparaissant dans le fichier de population BALSAC), permet de cerner la mobilité relative des individus. Au départ, nous constatons que la sous-région du Haut-Saguenay est la plus importante dans les deux cas (tableau IV-11). Une observation détaillée montre toutefois que parmi les individus originaires du Haut-Saguenay, 10,3% n'habitaient plus dans cette sous-région en fin d'observation. La moitié d'entre eux sont domiciliés au Lac-Saint-Jean-Ouest, les autres l'étant au Lac-Saint-Jean-Est ou à l'extérieur de la région.

Les individus dont l'origine à l'embauche est extérieure à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean représentent 25,1% des individus (110/438). La dernière résidence connue de la majorité de ces individus (85,5%) est située dans la sous-région du Haut-Saguenay. Dans l'ensemble, près de 78,5% (344/438) des individus jumelés de l'échantillon résidaient dans le Haut-Saguenay en fin d'observation, cette proportion étant plus faible pour les individus originaires du Lac-Saint-Jean (Est et Ouest).

Tableau IV-11
Distribution des individus jumelés
selon l'origine à l'embauche et la dernière résidence connue

		Résidence à la dernière apparition dans le fichier BALSAC									
		Haut-Saguenay		Lac-St-Jean Est		Lac-St-Jean Ouest		Résidence extérieure*		Total	
		n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%	n.a.	%
	Haut-Saguenay	191	55,5	6	17,6	11	28,2	5	23,8	213	48,6
Origine à	Lac-St-Jean Est	31	9,0	17	50,0	1	2,6	2	9,5	51	11,6
l'embauche	Lac-St-Jean Ouest	28	8,1	9	26,5	23	59,0	4	19,1	64	14,6
	Origine extérieure*	94	27,4	2	5,9	4	10,2	10	47,6	110	25,2
	Total	344	100	34	100	39	100	21	100	438	100

indéterminés: 260 individus/*origines et résidences situées à l'extérieur de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean
 source: fichier BALSAC

4.3 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons analysé le destin migratoire des travailleurs jumelés en fonction des renseignements contenus dans le fichier de population BALSAC. Ces informations nous ont permis d'étudier des profils individuels autour de trois moments clés de la vie, à savoir la naissance, le mariage et le décès. Ainsi, la moitié des travailleurs jumelés apparaissent au fichier BALSAC par leur acte de naissance. Par ailleurs, c'est le plus souvent au mariage d'un de leurs enfants qu'ils apparaissent pour la dernière fois dans BALSAC, cela en

raison du vieillissement de notre population. La majorité (55%) des individus jumelés ne sont pas décédés dans la région avant 1971. L'analyse du destin migratoire de ces individus montre que la plupart d'entre eux (66%) ont migré avant 1971.

Nous voulions également cerner l'importance des naissances et des mariages des enfants des individus jumelés. L'analyse confirme la forte présence d'individus n'ayant eu aucun enfant dans la région, un fait qui concerne particulièrement les sujets qui ont quitté la région (28,6%). La plupart de ces sujets émigrés ont probablement quitté la région au début de leur mariage, (lorsqu'ils s'y marient) ou bien quand leurs enfants étaient en bas âge. Au plan des mariages d'enfants dans la région, rappelons que 33,1% des individus n'ont jamais marié d'enfants dans la région. À ce sujet, les émigrés ont la plus forte proportion (62%).

Nous avons également analysé le parcours géographique des individus jumelés et ce, en fonction du destin migratoire. À cet égard, nous avons constaté l'importance de la sous-région du Haut-Saguenay comme dernière résidence connue, tout en observant qu'il existe peu de variation en fonction du destin migratoire. Finalement, nous avons tenté d'évaluer la mobilité des individus jumelés à partir de l'origine des individus à l'embauche et selon la dernière résidence connue apparaissant dans le fichier de population BALSAC. Encore là, nous constatons que 78,5% des individus jumelés se situent dans le Haut-

Saguenay, éparpillés dans les municipalités entourant la ville de Kénogami. Cette proportion est toutefois nettement plus faible parmi les individus originaires du Lac-Saint-Jean.

CONCLUSION

Ce mémoire a contribué à cerner quelques-unes des principales caractéristiques sociodémographiques d'un groupe particulier de travailleurs de la région du Saguenay, soit le personnel embauché entre 1912 et 1942 par la compagnie Price de Kénogami. L'analyse a été faite en deux temps. D'abord, à l'aide des archives de l'entreprise, nous avons effectué une analyse de certains traits de cette population ouvrière, notamment les migrants. En second lieu, nous avons utilisé le fichier de population BALSAC pour déterminer le destin de certains de ces travailleurs dans la région. Ce volet de l'étude a été rendu possible grâce à une opération de jumelage effectuée par l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP) qui a permis d'apparier une proportion de 48,2% des travailleurs de l'échantillon au fichier de population BALSAC.

L'étude de la main-d'oeuvre portait sur les caractéristiques des travailleurs à l'embauche et leur cheminement professionnel à l'intérieur de l'entreprise. Elle avait pour but de relater les principales composantes de la mobilité des individus en fonction de certaines variables et de quelques comparaisons. Cette analyse a permis de

constater en premier lieu le rythme inégal de l'embauche durant la période d'étude. Ainsi, les années 1923-1927 rassemblent l'arrivée de différentes ethnies à l'usine de Kénogami. L'embauche durant les années 1922 à 1931 est caractérisée par une présence relativement courte des individus dans l'entreprise, indiquée par le fait que 55% de l'ensemble des employés de l'échantillon quittent durant la première année. À travers les rythmes d'embauche et de départ des employés se profile l'influence des fluctuations économiques. D'ailleurs, les départs involontaires, particulièrement les mises à pied, représentent plus de la moitié des causes de départ.

Au plan de l'origine ethnique, les travailleurs Canadiens-Français sont les plus nombreux (80%) dans l'échantillon. Le reste se répartit entre les individus originaires d'Europe (l'on remarque une représentation relativement importante des individus originaires d'Europe de l'Ouest et du Nord) et des États-Unis. Les Canadiens non Québécois sont représentés par une majorité de travailleurs originaires du Nouveau-Brunswick. Au Québec, en excluant la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la région administrative la plus fortement représentée est la région de la Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine avec 27,7% de l'échantillon, suivie de la région de Québec (incluant la sous-région de Charlevoix). La région de Montréal est également présente avec une proportion de 12,8% d'individus originaires de ce secteur. De leur côté, les individus qui proviennent de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean représentent 42,4% de l'ensemble des travailleurs. Ils

viennent en grande partie de la sous-région du Haut-Saguenay (2/3). Ils sont aussi mobiles, en terme de durée d'emploi, que les travailleurs des autres ethnies.

L'analyse de la structure par âges à l'embauche des individus de l'échantillon montre l'importance du groupe des 20-24 ans avec 25,9%, suivi des individus âgés de 19 ans et moins avec 21,4%. En conséquence de la jeunesse de l'échantillon, 52,5% des individus sont célibataires à leur embauche, avec un âge moyen de 23 ans (34,3 ans pour les individus mariés). Sur le plan familial, 47,5% des individus non-célibataires déclarent ne pas avoir d'enfant lors de l'embauche. Les autres ont une moyenne de 3,6 enfants par famille. L'analyse selon le nombre d'enfants par famille montre, tel qu'attendu, que leur nombre augmente en fonction de l'âge des individus. Ainsi, les familles les plus nombreuses se retrouvent parmi les individus âgés de 40 ans et plus, groupe dans lequel nous avons constaté que 42,4% des chefs de famille ont quatre enfants ou plus, comparativement à 16,9% seulement pour les autres chefs de famille.

Le dernier chapitre du mémoire concerne le destin migratoire des travailleurs de l'échantillon qui ont pu être jumelés au fichier BALSAC. Nous avons étudié leurs caractéristiques démographiques ainsi que leur descendance. Ainsi, 51,3% des individus jumelés de l'échantillon apparaissent pour la première fois dans le fichier de population BALSAC en vertu de leur acte de baptême, ce qui indique

qu'ils sont nés dans la région. Les années de naissance vont de 1859 à 1929, avec une pointe durant la décennie 1900-1909 (33%). Au plan des mariages, 58,4% des individus jumelés mariés au Saguenay l'ont fait dans la période 1920-1939. Certains individus n'apparaissent dans le fichier BALSAC que par leur acte de baptême, ce qui indique qu'ils ont pour la plupart quitté la région alors qu'ils étaient célibataires. L'analyse en fonction du destin migratoire indique que 66% des travailleurs jumelés qui ne sont pas décédés au Saguenay avant 1971 ont effectivement émigré. Du côté de la descendance, 18,6% des individus jumelés n'ont eu aucun enfant dans la région avant 1971. Les familles de 1 à 3 enfants sont les plus nombreuses avec 23,2% de l'ensemble. Selon le destin migratoire, les sujets émigrés sont les plus nombreux à ne pas avoir d'enfants (28,6%).

En conclusion, l'analyse des itinéraires démographiques contenus dans le fichier BALSAC indique que plusieurs individus n'ont aucun enfant, en particulier les individus émigrés. En outre, 33,1% des individus jumelés n'ont pas marié d'enfant dans la région avant 1971. Une proportion de 66,9% des individus jumelés ont marié 4,5 enfants, en moyenne, dans la région. Finalement, l'analyse de la dernière résidence connue confirme la prépondérance de la sous-région du Haut-Saguenay, mais les proportions varient selon le lieu d'origine.

Il semble que la mise en place d'infrastructures urbaines par l'entreprise n'ait pas suffi à établir un lien d'appartenance des

travailleurs à leur environnement, ce qui contribue à particulariser le peuplement en contexte urbain spécialisé par rapport aux contextes pionnier, rural ou urbain polyvalent. En fait, la caractéristique commune à ces trois types de peuplement concerne la proximité des aires de départ. L'origine des individus est principalement infra-régionale, avec toutefois des exceptions notables (entre autres, la région Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine).

Nous avons donc constaté une relative diversité d'origines des individus venus travailler à Kénogami. Il s'agit assurément pour plusieurs d'entre eux d'une immersion culturelle dans une communauté canadienne-française. Nous avons par ailleurs constaté l'importance numérique des individus non-mariés. Il s'agit d'une mobilité essentiellement individuelle, différente en cela de la mobilité de types pionnière, rurale ou urbaine polyvalente, où les familles jouent un rôle important, particulièrement dans le domaine agricole. En conséquence de ce déplacement individuel, nous semblons être en présence d'une forme de mobilité où le rôle de l'industrie comme pôle attractif n'est pas nécessairement suivi par un enracinement des individus. Les travailleurs continuent à se déplacer, la forte proportion d'emplois de courte durée confirmant cette allégation.

En définitive, l'étude de cet échantillon des employés de la compagnie Price de Kénogami apporte certains renseignements éclairants sur les caractéristiques et les comportements

sociodémographiques des individus qui y ont travaillé. Toutefois, une analyse systématique de tous les travailleurs de la compagnie pourrait préciser certains points. Un tel exercice aiderait à mieux comprendre la dynamique ouvrière et industrielle. Il serait en outre intéressant de retracer la venue de parents (cousins, oncles) qui se sont déplacés et sont venus travailler dans la région, à la suite du premier individu. Il serait possible de suivre, sur la longue durée, les travailleurs qui se sont déplacés et d'analyser les possibilités que leurs enfants et leur parentèle aient eux aussi travaillé dans l'entreprise, participant de ce fait à la croissance démographique de la région, et à son hétérogénéité.

BIBLIOGRAPHIE

BOUCHARD, Gérard, 1987: Le centre SOREP et le fichier-réseau Balsac. Présentation générale. Document de l'IREP (I-C-64), septembre, 13 pages.

BOUCHARD, Gérard, 1992: "Registre informatisé de population. L'expérience du fichier-réseau Balsac", dans Claude M. Laberge et Bartha Maria Knoppers (dirs), Registres et fichiers génétiques: enjeux scientifiques et normatifs, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), Collection Les cahiers scientifiques, no. 77, pp. 9-19.

BOUCHARD, Gérard, 1996a: Quelques arpents d'Amérique. Québec, Boréal, 1996, 635 pages.

BOUCHARD, Gérard, 1996b: "Tous les métiers du monde. Le traitement des données professionnelles en histoire sociale. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996.

BOUCHARD, Gérard et Marc DE BRAEKELEER, 1991: Histoire d'un génôme: population et génétique dans l'est du Québec, Québec, Presses de l'université du Québec, 607 pages.

CHARLAND, Jean-Pierre, 1990: Les pâtes et papiers au Québec 1880-1980. Technologies, travail et travailleurs, Québec, Institut Québécois de Recherche sur la Culture, 447 pages.

COTÉ, Dany, 1994: Riverbend. Splendeur et déclin d'une ville de compagnie (1925-1962). Publication à compte d'auteur, Hébertville, 232 pages.

COTÉ, Jocelyn, 1988: Fichier des travailleurs de la papeterie Price (Kénogami), 1919-1972; description du contenu. Document de l'IREP (I-C-79), décembre, 9 pages.

COTÉ, Jocelyn, 1992: Jumelage du fichier sectoriel des employés de la papeterie Price de Kénogami au fichier de population Balsac: compte rendu et résultats des opérations. Document de l'IREP (II-C-211), octobre, 11 pages.

CSN/CEQ, 1979.: Histoire du mouvement ouvrier au Québec, 150 ans de lutte, (1825-1976), 235 pages.

FRÉCHETTE, Pierre et Jean-Pierre **VÉZINA**, 1985: L'économie du Québec, 3^{ième} édition, Montréal, Les Éditions HRW, 641 pages.

GIRARD, Camil et Normand **PERRON**, 1989: Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Québec, Institut Québécois de Recherche sur la Culture, 665 pages.

GUÉRIN, Michel et Gérard **BOUCHARD**, 1988: Statistiques de l'urbanisation au Saguenay, 1852-1986, IREP, Document no. II-C-143, 7 pages.

HAREVEN, Tamara, K., 1982: Family Time and Industrial Time: The Relationship Between the Family and Work in a New England Industrial Community. New-York, Cambridge University Press, 474 pages.

HÉBERT, Pierre-Maurice, 1980: "Une population dynamique à Kénogami, les Acadiens", Saguenayensia, vol.22, no1, (janv.-fév.)

HUOT, Marie-Josée et *al*, 1987: Découpage des régions de l'est du Québec aux fins des travaux de SOREP, (Document de l'IREP no I-C-47), Décembre.

HUOT, Marie-Josée et Marc SAINT-HILAIRE, 1990: Régions et unités résidentielles de base de l'Ouest du Québec, (Document de l'IREP no I-C-106), Août, 156 pages.

IGARTUA, José. E.,1987a: "La mobilité professionnelle des travailleurs de l'aluminium à Arvida, 1925-1940", Labour/Le Travail, no.20, (Fall), pp.33-60.

IGARTUA, José. E.,1987b: "Les dossiers du personnel et l'histoire des travailleurs: l'exemple de l'Alcan au Saguenay", Archives, vol.18, no.4, pp.56-64.

IGARTUA, José. E.,1989a: "L'industrialisation du Saguenay-Lac-Saint-Jean", Saguenayensia, vol.31, no2, (avril-juin), pp.4-10.

IGARTUA, José. E.,1989b: "Worker persistence, hiring policies and the Depression in the aluminium sector: The Saguenay region, Quebec, 1925-1940", Histoire sociale, vol.XXII, no.43, (mai-may), pp.9-33.

IGARTUA, José. E.,1992: "Le développement de la production industrielle au Saguenay, 1900-1981"., Document de l'IREP (II-C-209), 27 pages.

IGARTUA, José. E.,1996: "Arvida au Saguenay: naissance d'une ville industrielle"., Montréal, McGill-Queen's University Press, 273 pages.

IGARTUA, José. E. et Marine DE FRÉMINVILLE, 1983: "Les origines des travailleurs de l'Alcan au Saguenay, 1925-1939", R.H.A.F., vol.37, no2, (sept.), pp.291-308.

LÉGARÉ, Francine, 1991: Les travailleurs de la compagnie Price, 1911-1940, UQAM, mémoire de maîtrise, décembre, 115 pages.

PÉPIN, Pierre-Yves, 1969: Le royaume du Saguenay en 1968, Ottawa, ministère de l'Expansion économique régionale, 435 pages.

POUYEZ, Christian, Yolande LA VOIE *et al*, 1983: Les Saguenayens, Québec, P.U.Q., 386 pages.

RAMIREZ, Bruno, 1991: Par monts et par vaux. Migrants canadiens-français et Italiens dans l'économie nord-atlantique, 1860-1914, Québec, Boréal, 204 pages.

ROCHER, Guy, 1969: Introduction à la sociologie générale. T.3. Le changement social, Ville Lasalle, HMH, 562 pages.

SAINT-HILAIRE, Marc, 1987: Peuplement et dynamique migratoire au Saguenay, 19e et 20e siècles. Exposé du projet. Document de l'IREP (II-C-124), août, 12 pages.

SAINT-HILAIRE, Marc, 1990: "L'exode rural dans une région neuve: le Saguenay, 1882-1951", dans Gérard Bouchard et Joseph Goy (dirs.), Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (17ième, 20ième siècles), Actes du colloque d'histoire comparée Québec-France, Chicoutimi| Paris, Institut interuniversitaire IREP\École des hautes études en sciences sociales, pp. 123-138.

SAINT-HILAIRE, Marc, 1991: "La formation des populations urbaines au Québec: le cas du Saguenay aux XIX et XXIème siècles", Cahiers québécois de démographie, vol.20, no.1, (printemps), pp.1-36.

SAINT-HILAIRE, Marc, 1995: Peuplement et dynamique migratoire au Saguenay: 1840-1960, Thèse de doctorat, Université Laval, 322 pages.

VANASSE, Gilbert, 1986: Histoire de la fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN), t.I, (1907-1958), Ed. Saint-Martin, Montréal, 300 pages.